

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CESNAC - Ingénieur Technique
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	CESNAC CESN/CQF/QS Subdivision qualité de service (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur technique
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALAND, Hervé - 05 56 55 69 00 herve.galand@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05 56 55 69 20 marie.christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRIOLEAUD, Jean-Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

**Définition :**

Prend en charge les évolutions des systèmes opérationnels qui lui sont confiés par le chef du CESNAC

Rédige la documentation associée

Assiste la division technique dans la mise en oeuvre du système

Forme les spécialistes de la division technique en charge du système opérationnel

Assure la maintenance correctrice à partir des fiches de faits techniques (FFT) qui lui sont adressées par les spécialistes en charge du système

Analyse et répond aux demandes d'évolution exprimées à travers les fiches d'expressions de besoin (EB).

**Profil - Qualification :**

**TECHNIQUES DE BASE**

Connaissance de la méthodologie de conduite d'un projet logiciel

Connaissance de LINUX, TCL/TK, Langage C, PHP, MySQL

**QUALITES REQUISES**

Rigueur, méthode

Capacité à travailler en équipe

**EXPERIENCE SOUHAITEE**

Expérience dans le développement logiciel et de la conduite de projet

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/MSQS Chef programme Sûreté
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS Mission sécurité qualité sûreté (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F01_07 Responsable d'une politique sectorielle
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUBOIS, Nicolas - 01 58 09 47 20
Personne remplacée :	MARTIN, Antoine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

CHEF DE PROGRAMME chargé de mission Sûreté de la Mission du Management de la Sécurité, de la Qualité et de la Sûreté (MSQS).

Développement du système de management pour le domaine de la sûreté et contrôle de sa bonne application.

- Participe au développement et au maintien du système de management de la DSNA pour ce qui concerne le domaine de la sûreté : protection de la DSNA : personnes, infrastructures, équipements, biens matériels et immatériels y compris la sécurité des systèmes d'information (SSI), collaboration de la DSNA à la sûreté et à la défense aérienne,
- Apporte son soutien aux entités de la DSNA pour l'application des règlements dans le domaine de la sûreté et la mise en oeuvre des politiques et plans de sûreté DSNA,
- Développe et fait vivre le plan de sécurité opérateur (PSO) DSNA en liaison avec les entités concernées et assure le suivi de sa mise en application,
- Participe aux activités Eurocontrol du domaine "Sécurité",
- Participe aux audits internes du système de management de la DSNA.

Assure la bonne diffusion du référentiel sûreté applicable par la DSNA,  
Valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit.

Profil - Qualification :

Techniques de base:

Expérience souhaitable dans le domaine Sûreté et/ou navigation aérienne,

Esprit méthodique et de synthèse, aptitude au travail en équipe, capacité à animer un projet.

Formation d'intégration :

-Stages sûreté de l'aviation civile, stage SSI,

-Stage recherche juridique sur internet, stage responsabilité pénale des agents, stages auditeurs.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	2 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_09 Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François - 05-62-14-59-91 JONQUIERE, Jean-Louis - 05-62-14-59-73
Personne remplacée :	BOURGUIGNON, Jean-Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Au sein du domaine « Déploiement et Support Opérationnel » le pôle INS est chargé :

- de l'installation (spécifications et suivi de chantier) et de la mise en place de l'ensemble des matériels (fournis par d'autres pôles DTI) dans les salles opérationnelles (exploitation et technique) des CRNA, des SNA (approches liste 1 et 2) du CESNAC, du SIA, de l'ENAC, de la DTI et des collectivités d'outre-mer,
- des études, spécifications, réalisations et évolutions des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, baies techniques et meubles de supervision),
- de l'installation énergie au sein des salles techniques (onduleurs, distribution électrique, alimentation continue).

Le titulaire du poste sera chargé d'affaires pour des opérations d'installations programmées listées ci-dessus.

Ses différentes tâches sont coordonnées par un expert senior du pôle.

Il est appelé à suppléer l'expert sénior pour la coordination de l'équipe dont il a la charge, pour les sites correspondants et pour la gestion budgétaire associée. Il est aussi appelé à avoir des responsabilités de chef de projet.

Profil - Qualification :

- Relations et liens entre les installateurs et les clients
- Connaissance générale des installations de la navigation aérienne, des systèmes et des équipements
- Suivi des dossiers marchés et des chantiers liés à ceux-ci
- Qualité rédactionnelle (documents projet, cahier de clauses techniques...)
- Intérêt et aptitude pour le travail en équipe
- Veille technologique
- Déplacements fréquents de courte durée (métropole) et moyenne durée (outre-mer)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert
Filière / Métier :	F05_09 Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François - 05-62-14-59-91 JONQUIERE, Jean-Louis - 05-62-14-59-73
Personne remplacée :	CASANAVE, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Au sein du domaine « Déploiement et Support Opérationnel » le pôle INS est chargé :

- de l'installation (spécifications et suivi de chantier) et de la mise en place de l'ensemble des matériels (fournis par d'autres pôles DTI) dans les salles opérationnelles (exploitation et technique) des CRNA, des SNA (approches liste 1 et 2) du CESNAC, du SIA, de l'ENAC, de la DTI et des collectivités d'outre-mer,
- des études, spécifications, réalisations et évolutions des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, baies techniques et meubles de supervision),
- de l'installation énergie au sein des salles techniques (onduleurs, distribution électrique, alimentation continue).

Le titulaire du poste sera chargé d'affaires pour des opérations d'installations programmées listées ci-dessus.

Ses différentes tâches sont coordonnées par un expert senior du pôle.

Profil - Qualification :

- Relations et liens entre les installateurs et les clients
- Connaissance générale des installations de la navigation aérienne, des systèmes et des équipements
- Suivi des dossiers marchés et des chantiers liés à ceux-ci
- Qualité rédactionnelle (documents projet, cahier de clauses techniques...)
- Intérêt et aptitude pour le travail en équipe
- Veille technologique
- Déplacements fréquents de courte durée (métropole) et moyenne durée (outre-mer)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Chef Subdivision Programme/Installations/Etudes
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/O K-O/TECH/PROG SNA/O - Rennes - Subdivision programme installation études (Rennes Saint Jacques)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GRANDET, Michel - 02 99 67 72 51 michel.grandet@aviation-civile.gouv.fr KERLAN, Christian - 02 28 00 25 01 christian.kerlan@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre Dame des Landes à l'ouverture de ce dernier envisagée en 2016
Personne remplacée :	LE SAUX, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

MISSION :

Responsable de l'encadrement et de l'animation de la subdivision dans le domaine de la programmation des travaux, des installations et des études de nouveaux systèmes ainsi que des moyens de gestion de la fourniture d'énergie. Assure également la centralisation de certaines tâches globalement pour le compte de l'ensemble du domaine des études techniques du SNA-O.

Profil - Qualification :

GENERIQUES

Anime et encadre sa subdivision

Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles

Identifie les objectifs et les besoins associés

Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites

Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

SPECIFIQUES

Recueille les besoins et coordonne le travail à effectuer dans les domaines des installations techniques et de l'énergie avec les services concernés

Etude, réalisation et suivi de chantier des installations techniques des aérodromes (bloc technique et radionavigation)

Participe à l'élaboration en liaison avec les services concernés du programme budgétaire annuel

Planifie et gère les marchés d'installation en collaboration avec ses interlocuteurs techniques, CA et administratifs

Assure la rédaction des documents techniques des marchés publics (CCTP)

Correspondant des services de l'Equipement pour les bâtiments

S'assure si nécessaire de la réalisation des dossiers de sécurité

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Subdivision PIE-Ingénieur Technique
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/O K-O/TECH/PROG/INSTA SNA/O - Rennes - Entité installation (Rennes Saint Jacques)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur technique
Filière / Métier :	F05_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LE SAUX, Pierre - 02 99 67 72 59 pierre.lesaux@aviation-civile.gouv.fr GRANDET, Michel - 02 99 67 72 51 michel.grandet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre Dames des Landes à l'ouverture de ce dernier envisagée en 2016

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assiste et conseille le chef de subdivision dans le domaine de la programmation des travaux, des installations et des études de nouveaux systèmes.

Profil - Qualification :

**GENERIQUES**

Suit les dossiers qui lui sont attribués dans le domaine de la subdivision

Participe à la gestion des projets

Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les autres entités du service, la division technique de Nantes, le service exploitation.

Anime des réunions

Rédige des notes/consignes, comptes-rendus, bilans ou lettres vers l'extérieur

Rend compte du résultat de travaux ou de réunions

**SPECIFIQUES**

Etude, réalisation et suivi de chantier des installations techniques des aérodromes (bloc technique et radionavigation)

Assure la rédaction des documents techniques des marchés publics (CCTP)

Participe à la gestion des marchés d'installation en collaboration avec ses interlocuteurs techniques, CA et administratifs

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_09 Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONON, Mathy - 05-62-14-50-36

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert confirmé auprès du Responsable du Service Tests du pôle IVD

Au sein du pôle, le service Tests assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM sur tous les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC, Approches, ENAC.

Ce service couvre l'ensemble des expertises « métier » afférentes, allant de la définition des méthodologies de test jusqu'à l'exécution des tests en passant par la définition et la mise en oeuvre des plates-formes de test.

Dans ce cadre, et auprès du « responsable du service Tests », le titulaire aura pour mission de l'assister techniquement, en assurant :

- 1°) le cadrage, la supervision, la gestion et la coordination d'un portefeuille d'opérations de tests.
- 2°) l'organisation et l'animation des chantiers techniques, méthodologiques, organisationnels que lui confiera le responsable du service.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse
- Connaissance des systèmes ATM
- Connaissance du milieu opérationnel
- Anglais écrit et oral
- Rigueur
- Sens poussé de l'organisation
- Sens de l'initiative, autonomie
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O - Nantes-Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/O LFRS/TECH/TTD Nantes Atlantique - Section Traitement Des Données (Nantes Atlantique)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GRANDET, Michel - 0299677251 OU 0228002605 michel.grandet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre Dame des Landes à l'ouverture de ce dernier envisagée en 2016.
Personne remplacée :	CHASSARD, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assure les tâches de maintenance des équipements NA du domaine de sa section

Profil - Qualification :

**GENERIQUES**

. Participe à la formation et à la mise à jour documentaire

**SPECIFIQUES**

. Assure la maintenance spécialisée et opérationnelle des matériels de sa section selon la définition des autorisations d'exercice.

. Participe à la permanence technique

. Participe aux installations et mises en service dans sa section

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_08 Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONON, Mathy - 05-62-14-50-36

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Pilote de déploiement du Service Déploiement du pôle IVD

Au sein du pôle, le service Déploiement assure les activités de déploiement des systèmes ATM pour l'ensemble des sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC, Approches, ENAC.

Le périmètre englobe l'ensemble des activités de déploiement (installation, livraison système, mise en place des réseaux, validation sur site, remise des clefs...).

Dans ce cadre, le titulaire aura la responsabilité de préparer et de cadrer les déploiements des futurs systèmes ATM. En particulier, il organisera les travaux de réflexion sur les stratégies amont de déploiement des futurs systèmes : MIGRIP, DIGIVOI, COFLIGHT, 4-Flight. Ces travaux conduiront à la production de stratégies concrètes de déploiements qui, le moment venu, serviront de cadrage à l'exécution des déploiements proprement dits.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse
- Connaissance des systèmes ATM
- Connaissance du milieu opérationnel
- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Initiative, autonomie
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Ass de classe A
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/ETC/M Equipements Techniques Communs - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de classe A
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GELAC, Jean-Pierre - 05-62-14-54-41 RIEUX, Stéphane - 05-62-14-58-32

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Dans l'organisation de la DTI, le pôle ETC dans le domaine « déploiement et support opérationnel » est chargé de l'expertise, de l'acquisition et de la maintenance des socles systèmes des projets ATM, et des équipements transverses ou communs aux autres pôles.

Le Pôle ETC est également responsable de l'administration des plates-formes de test de la DTI.

Cet assistant de classe A est chargé, en support aux équipes produit du domaine ATM, et dans un contexte d'ingénierie de soutien logistique, de la fourniture et du MCO de socles systèmes de constituants ATM. Pour cela, il est en relation permanente avec les chefs de projet et les responsables de maîtrise d'ouvrage « constituants » afin d'identifier les besoins relatifs à la mise à disposition et au maintien des socles systèmes. Ses tâches consistent à préparer, coordonner les activités internes et qualifier les solutions, en réponse aux exigences identifiées

Il pourra aussi être amené à intervenir auprès des centres pour apporter un support pour l'exploitation de ces socles systèmes.

Il sera chargé de la gestion du parc de matériels pour les constituants ATM qui lui seront confiés.

Profil - Qualification :

Autonomie et sens des responsabilités

Rigueur, méthode et organisation

Goût pour les contacts humains, le travail en équipe

Connaissances techniques des systèmes de la Navigation Aérienne et des systèmes informatiques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Assistant de classe A
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/ETC/M Equipements Techniques Communs - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de classe A
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GELAC, Jean-Pierre - 05-62-14-54-41 RIEUX, Stéphane - 05-62-14-58-32
Personne remplacée :	RAMBAUD, Willy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Dans l'organisation de la DTI, le pôle ETC dans le domaine « déploiement et support opérationnel » est chargé de l'expertise, de l'acquisition et de la maintenance des socles systèmes des projets ATM, et des équipements transverses ou communs aux autres pôles.

Le Pôle ETC est également responsable de l'administration des plates-formes de test de la DTI.

Dans un premier temps, le titulaire est chargé de la maintenance de socles systèmes en support aux pôles du domaine ATM.

A ce titre, il est responsable, pour un ensemble de constituants ATM, de mettre en place les éléments constitutifs de l'activité : définition des politiques de maintenance des socles, participation à la mise en place des éléments de soutien pour assurer la maintenance des équipements et le support des logiciels propriétaires, élaboration des procédures de maintenance, retour d'expérience.

Il gère en liaison avec les prestataires les activités de réparation et traite les dysfonctionnements rapportés par les centres ou mis en évidence au travers des retours d'expérience.

Il pourra être amené à coordonner les activités de maintenance des socles systèmes exploités par la DTI pour les activités de tests et de validation.

Profil - Qualification :

Autonomie et sens des responsabilités

Rigueur, méthode et organisation

Goût pour les contacts humains, le travail en équipe

Connaissances techniques des systèmes de la Navigation Aérienne et des systèmes informatiques, en particulier dans le domaine de la maintenance

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert Senior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/ETC/M Equipements Techniques Communs - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GELAC, Jean-Pierre - 05-62-14-54-41
Personne remplacée :	LEGAY, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Dans l'organisation de la DTI, le pôle ETC dans le domaine « déploiement et support opérationnel » est chargé de l'expertise, de l'acquisition et de la maintenance des socles systèmes des projets ATM, et des équipements transverses ou communs aux autres pôles.

Le Pôle ETC est également responsable de l'administration des plates-formes de test de la DTI.

Dans ce cadre, le titulaire devra mettre en place les éléments constitutifs de l'activité : définition des politiques de maintenance, participation à la mise en place des éléments du soutien logistique telles que l'intégration et la production de socles systèmes, élaboration des procédures de maintenance et des cadres d'achats de réparation, veille d'obsolescence, retour d'expérience.

Il assurera également le suivi de l'activité support technique des plateformes de test de la DTI (administration des moyens, expertise technique, maintenance).

Profil - Qualification :

Autonomie et sens des responsabilités

Rigueur, méthode et organisation

Goût pour les contacts humains, le travail en équipe

Connaissance des systèmes techniques de la Navigation Aérienne et si possible de la maintenance en contexte opérationnel

Une sensibilisation sur les aspects règles budgétaires et code des marchés public

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N - Chef Service Technique
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	CRNA/N C-N/TECH Service technique (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef service technique
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	- M. MOUYSSSET 01.69.57.60.13 patrick.mouysset@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHAUVET, Jean-Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Il est responsable de l'encadrement du service technique. Il fait partie de l'équipe de direction du CRNA.

Profil - Qualification :

RATTACHE A : Chef de centre

Activités du poste

- . Animer, encadrer et coordonner les actions des subdivisions
- . Proposer au chef de centre les grandes orientations du service et leur planification
- . Participer aux réunions de direction
- . Participer au dialogue social et à la concertation avec les représentants des personnels
- . Participer aux réunions des chefs de service technique
- . Participer à la permanence technique.

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement

- . il est membre des revues de direction du centre.
- . il préside la commission locale de sécurité technique
- . il veille à ce que la fonction de suivi sécurité soit mise en oeuvre dans son service.
- . il participe aux revues de processus qui le concerne.
- . il s'assure au sein de son service de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives.
- . il veille à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques dans son service.
- . suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose au chef de centre la mise en service opérationnel de nouveaux systèmes ou moyens, en coordination avec le chef de service exploitation
- . il s'assure de la compétence des personnels affectés dans son service.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance
- . Il pilote le processus R6 "Installer, paramétrer et maintenir les systèmes".

Techniques de base :

- . Connaissance de l'organisation de la DGAC
- . Compétences techniques
- . Connaissance des régimes statutaires et indemnitaires des personnels techniques de la navigation
- . Maîtrise des techniques de management et de communication
- . Bonne connaissance de la langue anglaise
- . Maîtrise des outils bureautiques

Qualités requises :

- . Appréhender de façon globale un problème
- . Construire, animer et faire vivre un réseau de relations internes
- . Mettre en valeur, en instaurant une bonne délégation, ses proches collaborateurs
- . Faire preuve d'esprit de décision tout en identifiant les risques potentiels
- . Sens des relations humaines
- . Faire preuve de ténacité et de conviction face aux résistances au changement

- . Etre à l'écoute du climat social
- . Instaurer un climat de confiance.

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- . Formation IEEAC ou IESSA
- . Formation à la tenue du poste IPST

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_010 Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François - 05-62-14-59-91 MARTIN-GARIN, Serge - 05-62-14-56-62
Personne remplacée :	BERTHOD, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Les outils de GDT (Gestion de Données Techniques) sont des progiciels qui s'appuient sur une base de données et ils permettent de faire la gestion de la vie d'ensembles techniques complexes (gestion de systèmes, de sites, de fonctions, de déploiement, de retrait de service, d'évolutions, des dysfonctionnements).

Les contraintes réglementaires obligent à tracer de manière continue tout système informatique depuis l'expression de besoins jusqu'à l'exécutable utilisé sur chaque site : SCE est en charge de la partie hors DTI (aujourd'hui plus de 55 000 informations à tenir à jour au quotidien). Les méthodes et outils élémentaires des débuts ne sont plus capables d'absorber l'augmentation des informations à traiter. C'est le premier point qui sera mis en oeuvre. (Ce point couvre également la contrainte d'identification des paramétrages des filets, utilisés en opérationnel, posée par la DSAC).

Le second point sera la standardisation des méthodes de travail sur le MCO, aujourd'hui éclatées sur 5 schémas ClearQuest. L'utilisation de l'outil de GDT permettra la création d'un outil unique (demandé par la direction de la DTI depuis la création du pôle en début 2007). L'intégration de la gestion de configuration et de la gestion des dysfonctionnements apportera un plus. Le nouvel outil prendra en compte la contrainte de gestion des droits d'accès et de règles de visibilité, qui sont des points bloquants de ClearQuest.

Ce point couvrira aussi la gestion des préconisations en remplaçant l'outil actuel.

Au delà du travail de création d'un outil, il faudra définir et réaliser la mise en place de l'outil, sans perte des données existantes, avec un moyen de formation des utilisateurs répartis sur tous les CRNA, SNA, ... en métropole, DOM et TOM.

Ultérieurement, une fois ce fonctionnement basique mis en place (il faudra de deux à trois ans), il faudra :

- Exploiter l'outil au quotidien,
- Supporter l'outil pour pouvoir l'utiliser (correction des bugs, mise à jour des données, adaptation aux évolutions d'équipes, de versions et de systèmes)
- Mettre en oeuvre les nombreuses extensions nécessaires (point réglementaire : extensions aux logiciels des domaines CNS et DSO, extension aux systèmes non couverts ce jour, présentation typée par utilisateur, extension des données gérées, ...)

On pourra songer à couvrir la gestion des expressions de besoins et des spécifications (base GEVOL actuelle), la gestion des évolutions, gestion de parc, ... (Ces points sont aujourd'hui gérés séparément avec une coordination faible).

Pour le pôle DSO/SCE, la mise en place d'un outil de GDT est stratégique. Deux grands sujets fondamentaux pour SCE y sont rattachés : D'une part la gestion des configurations opérationnelles sera supportée par cet outil au travers d'un outil à concevoir, et d'autre part, la gestion du MCO doit être standardisée au passage des outils ClearQuest vers l'outil de GDT (Gestion des FFT, FSS, Préconisations, FA, ... actuellement dispersée dans au moins 5 méthodes différentes).

Ce poste sera en charge de la définition de l'outil et des méthodes, de la réalisation, de la mise en place, DTI et sur tous les sites, du transfert de l'historique, des formations, etc sous la responsabilité de l'expert senior « Outils et Méthodes ».

Après une première phase de quelques années pour intégration des outils de SCE, le travail sera probablement étendu aux autres pôles de la DTI.

Tous les agents du pôle assument en plus de leur tâche principale une expertise technique : cet expert confirmé pourra être en charge d'un domaine technique pour coordination éventuelles d'actions MCO, en fonction de sa disponibilité.

Profil - Qualification :

Capacité de synthèse

Connaissance du milieu opérationnel et de la DTI

Goût pour les contacts humains, le travail en équipe

Capacité de définition et mise en place de méthodes de travail réalistes

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux ou Divisionnaires TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/SCE/M Support aux Centres et Suivi de l'Exploitation - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert
Filière / Métier :	F05_010 Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François - 05-62-14-59-91 MARTIN-GARIN, Serge - 05-62-14-56-62
Personne remplacée :	DUVAL, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le pôle DSO/ SCE est chargé du suivi des sites (suivi des configurations matérielles et logicielles, suivi de l'exploitation des systèmes).

Le pôle DSO/SCE est l'organisateur DTI des téléconférences permettant actuellement de suivre le fonctionnement des systèmes informatiques (on espère étendre les sujets traités en créant d'autres téléconférences). Ces téléconférences DO/ DTI/ CRNA/ SNA évoquent tous les types de problèmes et de sujets divers et coordonnent les diverses actions et les divers acteurs.

Traiter un grand nombre de sujets et fournir de nombreuses réponses aux centres : le flux est variable, mais un ordre de grandeur est de 140 actions par mois, toutes téléconférences confondues). Le rôle de SCE est de coordonner le travail des divers experts : pour les cas simples (les plus nombreux), s'assurer que la réponse soit donnée en temps et heure et qu'elle soit complète et cohérente. Pour les cas plus complexes, il faut élaborer une réponse DTI unique avec une coordination préalable des divers experts.

L'agent qui tient ce poste doit donc suivre tous les sujets relatifs au MCO, parallèlement aux agents chargés du MCO et gérer l'actualité des diverses difficultés. Il doit en même temps offrir des solutions satisfaisantes aux utilisateurs et proposer une action DTI cohérente et économique.

Une grande cohérence est demandée, à la fois pour obtenir la crédibilité du côté des utilisateurs et afin de s'imposer aux experts DTI.

Sous l'autorité d'un expert senior, cet agent sera en charge du suivi de l'exploitation au travers des téléconférences DO-DTI-Sites et de la coordination des tâches qui en découlent.

Tous les agents du pôle assument en plus de leur tâche principale une expertise technique : cet expert sera en charge d'un domaine technique pour coordination éventuelles d'actions MCO, en fonction de son niveau de connaissance des systèmes.

Ultérieurement, ces fonctions pourront évoluer au sein du pôle.

Profil - Qualification :

Capacité de synthèse

Connaissance du milieu opérationnel et de la DTI

Goût pour les contacts humains, le travail en équipe

Une connaissance des systèmes techniques de la DGAC serait appréciée.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N - Chef Subdivision DO/QST
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	CRNA/N C-N/TECH/QUALST Subdivision disponibilité opérationnelle qualité de service (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAUVET, Jean-Luc - 01.69.57.61.00 chauvet.jean-luc@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TOUSSAINT, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Il est responsable de l'encadrement de la subdivision (organisation, dimensionnement, animation, planification, synthèse)

Profil - Qualification :

RATTACHE A : Chef de service technique

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Tous les postes de la subdivision.

- . assure le suivi de fonctionnement de la Maintenance Opérationnelle des chaînes techniques
- . participe à l'étude des incidents (retour d'expérience) en collaboration avec les sections concernées
- . assure le suivi de la mise en place des mesures correctives
- . participe à la rédaction du MANEX T et en assure le suivi.
- . assure la réalisation des bilans et publications.
- . coordonne sa subdivision avec les autres partenaires (services centraux, subdivisions, service exploitation...)
- . assure le développement et le suivi des outils de la QST/DO
- . participe à la permanence technique

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/environnement :

- . il assure le recueil et le traitement des événements sécurité (en s'appuyant sur les subdivisions compétentes selon les cas).
- . il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service.
- . il gère le tableau ACAP du service technique.
- . il renseigne les indicateurs sécurité/qualité pertinents pour son domaine.
- . il assure la réalisation des bilans et publications.
- . il vérifie la cohérence et la criticité entre les divers travaux programmés (voir SIAM).
- . il participe aux revues de direction du centre.
- . il participe à la coordination sécurité.
- . il organise les REX DO.
- . il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS se tenant dans son centre.
- . il participe et fournit les éléments nécessaires au suivi sécurité.
- . il veille à ce que l'information (relative aux incidents et mesures conservatoires) en provenance des autres sites ait bien été prise en compte dans le centre (dans la mesure où des incidents similaires pourraient y survenir).
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance
- . Il pilote le processus R4T "Assurer le traitement des événements sécurité techniques"

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Bonne connaissance du fonctionnement des services de contrôle du trafic aérien, des systèmes techniques des CRNA.
- . Aptitude à la communication, au travail en équipe et au maintien de relations harmonieuses entre différents intervenants.
- . Connaissance de l'anglais.

Qualités requises :

- . Sens des relations humaines et de l'encadrement.
- . Capacité de réaction aux évènements en temps réel et aux situations concrètes

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation IEEAC ou IEESA
- . Formation à la tenue du poste IPST

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/MSQS Chargé Projet Division Sécurité Systèmes
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/SSYS Division sécurité des systèmes (Toulouse) (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F03_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERTHELE, Christophe - 05 62 25 95 78
Personne remplacée :	FAUCON, Joël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

**Tâches :**

Chargé de projet "Etudes de sécurité" : Participe aux activités de contrôle, d'études, d'assistance méthodologique et de formation sur les études de sécurité.

\*Etudes de sécurité : Vérifie des dossiers de sécurité identifiés en termes de méthodologie appliquée / Est le point de contact de la DSAC pour le suivi des dossiers de sécurité identifiés / Assiste méthodologiquement les coordonnateurs des études de sécurité / Participe à la formation/communication dans le domaine des études de sécurité / Participe à la rédaction de guides et référentiels techniques / Pilote ou participe à des groupes de travail en interne DSNA / Pilote ou participe à des études dans la division en vue de définir de nouvelles méthodologies conformes aux réglementations européennes / Peut être amené à participer à des projets ou groupes de travail au niveau national ou européen / Peut être amené à passer et à suivre la réalisation de marchés publics en support à toutes les activités susmentionnées.

\*Audits : Participe aux audits internes de la DSNA en tant que responsable d'audit ou auditeur.

\*Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement : Vérifie les études de sécurité qu'il a suivies (du point de vue de la méthodologie appliquée) / Valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit / Donne un avis formel sur les réponses aux écarts et observations de son domaine de compétence (projets de réponse aux audits externes et réponses aux audits internes).

**Profil - Qualification :**

\*Techniques et méthodes de sureté de fonctionnement / Initiation au contrôle aérien / Connaissance du contexte réglementaire international et national en matière de gestion de la sécurité (ESARRs, exigences communes, etc) / Bon niveau d'anglais / Outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, etc).

\*Qualités requises : Esprit de synthèse, Sens de l'organisation et méthode, Bon relationnel.

\*Formation d'intégration : Sureté de fonctionnement, Etudes de sécurité, Audit.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/EOS/CEO/M-Expert confirmé
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05-62-14-56-51

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Domaine de compétence TWR et Aéroport

L'agent participera aux travaux de consolidation des programmes et projets dans le domaine de compétence, et particulièrement sur les projets CDM et DMAN.

Il participera aux activités correspondantes dans le cadre des programmes SESAR, 4-Flight et FABEC.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance du contrôle aérien
- Sens de l'organisation et de la planification
- Expérience opérationnelle souhaitée
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- Capacités d'écoute et de communication
- Bon niveau d'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/EOS/CEOM-Expert senior
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05-62-14-56-51

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Domaine de compétence exploitation technique et supervision

L'agent sera responsable de l'activité au sein du pôle et participera aux travaux de consolidation des programmes et projets dans le domaine de compétence, et particulièrement dans le cadre du programme 4-Flight.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de l'exploitation des systèmes opérationnels
- Sens de l'organisation et de la planification
- Expérience opérationnelle souhaitée
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- Capacités d'écoute et de communication
- Bon niveau d'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/SDPS Chef Division Systèmes ATM Dpt Planification
Poste offert aux :	ICNA IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/PLAN/PP/ATM Division système ATM (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de division
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIABASTRES, Thierry - 01 58 09 49 01 PAGE, Erwan - 01 58 09 44 95
Personne remplacée :	HUSLAING, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Tâches :

CHEF DE DIVISION "Systèmes ATM".

- Consolide le programme pluriannuel des investissements dans le domaine des systèmes ATM,
- Participe à la définition et au suivi des projets et programmes dans le domaine (participation aux groupes de pilotage),
- Prépare les décisions à prendre au niveau DSNA (organisation et préparation des comités directeurs),
- Participe à la définition et au pilotage de la politique d'informatique de gestion de la DSNA (pilote du processus informatique de gestion),
- Encadre la cellule support bureautique de l'échelon central de la DSNA,
- Agent de la sécurité des systèmes informatiques (ASSI) pour DSNA/EC,
- Anime les évolutions du plan d'urgence DSNA.

Profil - Qualification :

- Aptitude à définir, suivre et piloter des programmes,
- Connaissances techniques et/ou opérationnelles dans le domaine de la navigation aérienne,
- Connaissance des procédures budgétaires et financières,
- Aptitude à la rédaction de courriers et documents de synthèse,
- Bonne connaissance de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert senior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/EOS/ESA/M Exigences Systèmes et Architecture ATM - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05-62-14-58-24 CAILLET, Patrick - 05-62-14-59-70

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert senior études sécurité et conformité réglementaires

Le pôle «Exigences Système et Architecture ATM» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de définir les exigences techniques relatives aux systèmes d'assistance automatisée à la gestion du trafic aérien, aux systèmes d'information aéronautique et contribue pour les changements des systèmes à la mise en oeuvre de la démarche sécurité de la DSNA.

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité du pilotage des études sécurité relatives aux évolutions court ou moyen terme des systèmes ATM en-route, approche, aéroports (région parisienne et province) dans le respect de la démarche sécurité DSNA.

Il sera également chargé de définir et mener les activités nécessaires à la conformité des systèmes ATM aux exigences réglementaires existantes ou nouvelles.

Il contribuera à la définition des exigences réglementaires et des évolutions des processus relatifs aux études sécurité dans le contexte DSNA voire européen.

Les agents de ce pôle sont localisés à Toulouse.

Profil - Qualification :

- Connaissance de la démarche sécurité DSNA et des ESARR
- Connaissance des méthodes de réalisation des études sécurité (AMDEC, arbres de défaillance)
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion
- Goût pour le travail en équipe
- Goût pour la planification
- Connaissance du monde ATC et du système ATM
- Pratique de l'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert senior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/PER/A Performance - Athis (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POMERET, Jean-Marc - 01-69-57-69-25 LE FABLEC, Yann - 01-69-57-69-14
Personne remplacée :	AIGOIN, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert senior études sol et expérimentations

Au sein du domaine Exigences Opérationnelles des Systèmes (EOS), le pôle Performance (PER), déployé sur le site d'Athis-Mons, est chargé de mesurer la performance du système de navigation aérienne, selon des critères aussi bien opérationnels que financiers. Il évalue pour la DTI la pertinence des axes de développement sélectionnés et pour la DO des projets de dispositif de circulation aérienne. Il participe à des projets européens et peut remplir des missions ponctuelles pour la DSNA ou la DGAC. Il contribue aussi à la mise en place (préparation de données) et à l'analyse de simulations temps réel dans le cadre des programmes 4-Flight et SESAR.

Le candidat retenu se verra confier la responsabilité technique de l'outil OPAS-Sol. Il prendra en charge le développement de l'outil et les études réalisées avec celui-ci. Lorsque le volume des développements informatiques nécessaires et les efforts d'étude l'exigeront, il fera appel avec l'aide du chef de pôle à la sous-traitance et encadrera l'activité sur le plan technique. Il contribuera aussi aux expérimentations temps réel en liaison avec les industriels fournissant les systèmes servant de base aux simulations. Il pourra notamment apporter son support à la préparation de données ainsi qu'à l'analyse quantitative à l'issue des expérimentations.

Il travaillera en liaison directe avec les « clients » du pôle, en particulier les projets/programmes DTI, le département 2 de la DO et le domaine EOS. On notera que certaines études pourront être réalisées dans le cadre de projets européens, le candidat retenu devra par conséquent maîtriser la langue anglaise afin de pouvoir participer à des réunions internationales.

Tâches :

- Bonne connaissance du contrôle aérien
- Expérience des projets d'étude souhaitable
- Expérience opérationnelle souhaitable (sub contrôle ou FMP, CRNA ou SNA)
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion
- Goût pour le travail en équipe
- Capacités d'écoute et de communication
- Bon niveau d'anglais
- Goût de l'autonomie et sens des responsabilités
- Goût et expérience de l'informatique en général et de la programmation en particulier
- Connaissance des simulations temps accéléré et/ou temps réel souhaitable

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/EOS/FHU/R-Expert confirmé
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/FHU/R Facteurs Humains - Ranguel (Toulouse Ranguel)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_08 Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FIGAROL, Sylvie - 05-62-14-58-00 BARJOU, Sébastien - 05-62-14-58-59
Remarque :	EXPERT CONFIRME

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chargé du projet « Transformation de compétences »

Au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes », le pôle « Facteurs Humains » (FHU) contribue aux études, au retour d'expérience, aux analyses de sécurité, de performance et à la formation pour les aspects facteurs humains : ces études s'appliquent aux projets majeurs, comme 4 Flight, EEE et SESAR.

Le candidat contribuera, dans le cadre de projets majeurs de la DTI (EEE et 4 Flight principalement) à la construction de contenus pédagogiques pour la transformation de compétences des acteurs opérationnels. Il sera amené à collaborer sur ces projets avec la DO, l'ENAC et les autres pôles du domaine EOS. Par ailleurs il participera aussi à la consolidation et l'évolution de méthodologies facteurs humains en conception, et au lien entre les études sécurité et la transformation des compétences tant au niveau national qu'europpéen. Enfin il effectuera une veille dans le domaine de l'ingénierie pédagogique.

Pour ce faire, il devra avoir, ou acquérir au sein du pôle, un ensemble de connaissances dans le domaine facteurs humains, sécurité et opérationnel ATC.

Profil - Qualification :

- Goût du travail en équipe
- Goût pour le champ Facteurs Humains et sécurité
- Goût pour l'acquisition de nouvelles compétences
- Aptitude aux relations humaines et à la conduite de réunions
- Connaissance et/ou expérience en ingénierie pédagogique
- Connaissance et/ou expérience du milieu opérationnel
- Pratique de l'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Adjoint délégué aux formations initiales
Poste offert aux :	ICNA IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	ENAC ENAC/DE/INIT Délégué formation initiale (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Adjoint au délégué
Filière / Métier :	F09_09 Responsable d'entités d'enseignement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REVEL, Pascal - 05.62.17.40.03 pascal.revel@enac.fr PEYTAVIN, Alain - 05.62.17.40.11 alain.peytavin@enac.fr
Remarque :	Remplacement de Valérie PUCCL.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Adjoint au délégué aux formations initiales (DE/FI)

L'adjoint au délégué aux formations initiales est plus particulièrement chargé, à la Direction des Etudes et de la Recherche :

- de l'inspection des études de la première année de formation des ingénieurs ENAC (environ 100 étudiants),
- de participer au suivi et à l'évolution, à un niveau Direction, de la formation Ingénieur ENAC,
- de participer au suivi et à l'évolution, à un niveau Direction, des formations de contrôleurs aériens (ICNA, TSEEAC, Contrôleurs "européens", contrôleurs pour la Marine,...),
- de participer au suivi de la gestion des échanges académiques internationaux (partie du cursus effectuée à l'étranger).

Par ailleurs, l'adjoint est amené à être associé à différents dossiers concernant la délégation aux formations initiales.

Profil - Qualification :

Sens avéré du contact humain.

Bonnes capacités de synthèse, d'analyse et d'organisation.

Capacité à travailler au sein de groupes de travail.

Intérêt pour la pédagogie.

Aptitude au travail en équipe.

Autonomie et sens des responsabilités.

Poste pouvant convenir à un IEEAC d'au moins cinq ans d'expérience et désirant s'investir dans la formation.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-RNAV GUADELOUPEInénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/AG TFFR/TECH/MAINT Pointe à Pitre - Subdivision maintenance (Pointe à Pitre)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BABIJON, Gilbert - 0590 48 20 02 gilbert.babijon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Potentialité de logement en COP pour une durée maximale de 2 ans.
Personne remplacée :	DONAN, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

- Est chargé des opérations de maintenance préventive et corrective sur les installations techniques relevant de sa section, et de rendre compte sur des supports appropriés
  - Participe à des projets ou à des études sur de nouveaux équipements
  - Collabore et participe aux opérations d'installations
  - Suit les formations liées à des nouvelles installations et participe à l'instruction interne à la section
  - Participe à la mise à jour documentaire
  - Participe à la maintenance opérationnelle
  - En l'absence de personnel spécialisé ou en appui de celui-ci, intervient dans la mesure de ses compétences sur les équipements relevant des autres sections
  - Peut être amené à assurer l'intérim du chef de section
- 
- Sécurité - qualité - sûreté - développement durable
  - Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
  - il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
  - Il participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation de risques ;
  - Il met en oeuvre les procédures système de management

Profil - Qualification :

- Aptitude au travail en équipe
- IESSA expérimenté dans le domaine de sa section, connaissant les installations et systèmes des approches
- Connaissance des techniques d'intervention et maintenance
- Bonne connaissance des impératifs de la sécurité aérienne et de la maintenance opérationnelle
- Aptitude à analyser une situation et à prendre les décisions adaptées en temps réel
- Disponibilité
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC- MI/ARS-Assistant de Subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	ENAC ENAC/DE/MI/ARS Département MI - Subdivision architecture système (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUJARDIN, Christiane - 06.62.17.41.41 christiane.dujardin@enac.fr RICCI, Christine - 05.62.17.42.91 christine.ricci@enac.fr
Remarque : Autre contact :	Jean-Michel GROS - Chef de subdivision Téléphone : 05.62.17.41.02
Personne remplacée :	SARDA, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

La subdivision MI/ARS est responsable des enseignements dans les domaines de l'architecture des systèmes (systèmes automatisés de la DGAC, systèmes de supervision) et du système de gestion de sécurité (réglementation, modalités de mise en oeuvre d'un SMS et surveillance). Elle intervient en formation initiale, en formation continue ou, sur demande, au bénéfice de pays étrangers.

L'assistant sera associé aux diverses activités de la subdivision : définition et évolution des objectifs et du contenu pédagogiques, enseignement, coordination d'intervenants extérieurs (DGAC ou autres).

Dans un premier temps, il sera chargé du domaine des systèmes automatisés de la navigation aérienne, en particulier dans le cadre de la mise en place de la nouvelle formation initiale IEISSA. Il devra également assurer une veille technologique dans le but de maintenir l'offre de formation adaptée aux évolutions des systèmes opérationnels de la DGAC. Il pourra aussi s'investir dans le domaine de la gestion de la sécurité.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance des systèmes automatisés de la navigation aérienne (CAUTRA, système des approches, supervision).

Goût pour la pédagogie et le travail en équipe.

Sens des relations humaines, de l'organisation et de la méthode.

Utilisation aisée de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert senior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/Q/M Qualité Sécurité - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F03_07 Chargé de programme SMQS
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROBERT, Patrice - 05-62-14-52-09
Personne remplacée :	MARTIN, Maria

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

MISSION : Définir, mettre en oeuvre, animer et maintenir le système de management de la qualité, en collaboration avec les autres membres de la cellule qualité de la DTI.

Activités :

- participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre des dispositions qualité au sein de la DTI
- coordonne avec les autres membres de la cellule qualité l'élaboration du système documenté, la réalisation des audits internes ou externes
- assure le pilotage des processus d'amélioration
- s'assure que la sensibilisation de l'ensemble du service à la prise en compte des exigences des clients est encouragée à tous les niveaux
- rend compte de ses activités au chef de la mission qualité-sécurité de la DTI

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- les différents types de démarches qualité,
- les référentiel concernés ( ISO 9001, EFQM),
- les activités métier du service,
- connaître les principaux outils logiciels utilisés dans les SMQ.

Qualité requises :

- savoir impulser une dynamique de travail en réseau,
- savoir animer des réunions et des groupes de travail,
- savoir adapter la communication relative à la démarche qualité à l'ensemble du personnel,
- rigueur et méthode.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENACMI/SAR-Chef de Subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/DE/MI/SAR Département MI - Subdivision sécurité et admin réseau ENAC (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F14_05 Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUJARDIN, Christiane - 05.62.17.41.41 christiane.dujardin@enac.fr CALAS, Guy - 05.62.17.46.11 guy.calas@enac.fr
Personne remplacée :	LEGOUGE, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

La subdivision MI/SAR est chargée du support et de l'exploitation des infrastructures, des services et de la sécurité informatique du système d'information de l'Ecole.

Le candidat retenu aura pour mission :

- l'encadrement des personnels de la subdivision et le suivi des marchés d'exploitation,
- la gestion des activités de support et d'exploitation des équipements serveurs, réseau, des services de messagerie, d'accès internet et de la sécurité,
- l'intégration des évolutions et des nouvelles applications,
- la participation à la gestion et à la réalisation de projets informatiques.

Profil - Qualification :

Bonnes connaissances en architecture des systèmes, infrastructures réseau et sécurité informatique.

Expérience dans l'exploitation de systèmes informatiques.

Très bon relationnel et expérience d'encadrement souhaitée.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-MI/INF-Assistant de Subdivision
Poste offert aux :	IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	ENAC ENAC/DE/MI Département mathématiques et informatiques (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUJARDIN, Christiane - 05.62.17.41.41 christiane.dujardin@enac.fr CALAS, Guy - 05.62.17.46.11 guy.calas@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assistance à la maîtrise d'oeuvre dans la gestion et dans la réalisation des projets d'informatisation de l'ENAC : infrastructures, services, applications de bureautique et métiers.

Profil - Qualification :

Expérience dans la gestion de projets.

Bonnes connaissances dans les infrastructures et les services informatiques : serveurs, réseaux, sécurité, bases de données, développement d'applications Web.

Aptitude à la réalisation de projets informatiques.

Aptitude à la rédaction de documents : note de synthèse, cahier des charges, compte-rendu de réunion, planification et le suivi d'activités.

Aptitude au travail en équipe et bon relationnel.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/RD/MTC/R-Expert senior
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/RD/MTC/R Méthodes et techniques de contrôle - Ranguéil (Toulouse Ranguéil)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_08 Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARCIA, Jean-Louis - 06-25-34-74-93 MONTEBELLO, Philippe - 06-27-75-82-17

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert confirmé projets aéroports SESAR au sein du pôle MTC

Le pôle « Méthodes et Techniques de Contrôle » (MTC) est chargé, au sein du domaine R&D de la DTI, des activités et des outils liés à la gestion du trafic en terme stratégique et tactique. Ces activités peuvent être de portée nationale ou européenne.

Le titulaire sera responsable de la contribution DSNA à des projets de R&D concernant les aéroports dans le cadre du programme européen SESAR. Il sera en particulier responsable de la coordination des sous-workpackage sur les interfaces homme machine aéroport.

Il pourra être amené à intervenir sur d'autres projets aéroports en liaison avec ce sous-workpackage.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'anglais indispensable

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-TEL ENERGIE Chef de Subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	CRNA/SO C-SO/TECH/TLNRJ Subdivision télécommunications énergie (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AUSSANT, Yves - 0556556310 GUERER, Noëlla - 0556556313
Personne remplacée :	MAHE, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

ACTIVITES DU POSTE et RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE /  
QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il anime, encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer
- Il est responsable de la mise en service et du suivi des équipements de sa subdivision.
- Il participe à l'élaboration des spécifications techniques des équipements, des budgets de fonctionnement et d'équipement du Centre.
- Il coordonne sa subdivision avec les autres partenaires (Services Centraux, subdivisions, service exploitation ...)
- Il contrôle l'adéquation des moyens humains et matériels de sa subdivision afin de fournir le service attendu aux utilisateurs.
- Il gère les différents contrats d'entretien
- Il participe au dialogue social.
- Il participe à la permanence technique

Dans son domaine, il s'assure que le Système de Management est mis en oeuvre :

- Il est membre de la CLS technique (participe selon le besoin) ;
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives ;
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques ;
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents ; il suit la réalisation de bilans et publications au sein de sa subdivision;
- Il participe aux procédures de retour d'expérience ;
- Il fournit tous les éléments demandés par le Responsable SMI dans le cadre de ses fonctions ;
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés et réalise les entretiens individuels avec les personnels de sa subdivision.

Profil - Qualification :

## COMPETENCES

Savoir-faire

- Observer et analyser
- Organiser le travail d'une équipe ou d'un service
- Gérer les tensions et les pressions
- Déléguer
- Instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute, un esprit d'équipe
- Valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité

Connaissances

- Connaissances de l'environnement local, national
- Connaissance des domaines technique (notions d'énergie, climatisation, radio, téléphone, réseaux et protocoles de télécommunication,...) et réglementaire
- Connaissance des procédures administratives et financières
- Techniques de planification
- Techniques d'évaluation
- Technique de gestion de projet
- Compétence en matière de communication écrite et orale
- Repérage des comportements
- Anglais



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/RD/MTC/R-Expert senior
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/RD/MTC/R Méthodes et techniques de contrôle - Ranguel (Toulouse Ranguel)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARCIA, Jean-Louis - 06-25-34-74-93 MONTEBELLO, Philippe - 06-27-75-82-17

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chef de projet SESAR routage aéroport au sein du pôle MTC

Le pôle « Méthodes et Techniques de Contrôle » (MTC) est chargé, au sein du domaine R&D de la DTI, des activités et des outils liés à la gestion du trafic en terme stratégique et tactique. Ces activités peuvent être de portée nationale ou européenne.

Le titulaire sera responsable de la contribution DSNA à des projets de R&D concernant les aéroports dans le cadre du programme européen SESAR.

Le titulaire sera en particulier chef du projet routage Aéroport (SESAR 6.7.2).

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'anglais indispensable

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-DO-QST-Chef de subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	CRNA/SO C-SO/TECH/DOQST Subdivision disponibilité opérationnelle qualité de service (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AUSSANT, Yves - 0556556310 GUERER, Noëlla - 0556556313
Remarque :	Départ en retraite du chef de subdivision.
Personne remplacée :	KLUZIAK, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

ACTIVITES DU POSTE et RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE /  
QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Est responsable de l'entité disponibilité opérationnelle/qualité service technique (DO/QST):

- Il anime, encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer
- Il formalise les tâches de supervision, organise les formations MO.
- Il participe à la spécification et à la mise en oeuvre des outils de supervision
- Il participe à la définition du paramétrage des outils de supervision
- Il s'assure de la disponibilité technique pour répondre aux besoins d'exploitation.
- Il s'assure du recueil d'information nécessaire au suivi de la disponibilité opérationnelle.
- Il effectue les entretiens individuels avec les personnels de sa subdivision.
- Il rédige des compte-rendus d'activité.
- Il coordonne les actions entre les subdivisions spécialisées et les services centraux lors d'anomalies graves.
- Il assure le recueil et le traitement des événements sécurité (en s'appuyant sur les subdivisions compétentes selon les cas) : anime des réunions d'analyse et de suivi des incidents avec le Service Exploitation (suivi sécurité technique).
- Il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour le service technique ;
- Il centralise le recueil des indicateurs sécurité techniques ;
- Il assure la réalisation des bilans techniques ;
- Il vérifie la cohérence et la criticité entre les divers travaux programmés ;
- Il participe aux revues de Direction du centre ;
- Il participe à la coordination sécurité ;
- Il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS techniques;
- Il s'assure de la prise en compte des dysfonctionnements par les subdivisions spécialisées ;
- Il gère le processus de retour d'expérience pour les événements les plus significatifs ; il transmet les éléments nécessaires à la formation
- Il veille à ce que l'information (relative aux incidents et mesures conservatoires) en provenance des autres sites ait bien été prise en compte dans le centre (dans la mesure où des incidents similaires pourraient y survenir)
- Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et d'atténuation de risque lors des interventions sur les matériels opérationnels
- Il développe et suit les actions « système de management ».
- Participe à la permanence technique

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Savoir-faire

- Observer et analyser
- Organiser le travail d'une équipe ou d'un service
- Gérer les tensions et les pressions
- Déléguer
- Instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute, un esprit d'équipe
- Valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité

Connaissances

- Connaissances de l'environnement local, national
- Connaissance des domaines technique et réglementaire
- Connaissance des procédures administratives et financières
- Techniques de planification
- Techniques d'évaluation
- Technique de gestion de projet
- Compétence en matière de communication écrite et orale
- Repérage des comportements
- Anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/2POM/R-Chef de pôle
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts
Affectation :	DTI DTI/RD/POM/R Planif. optimisation modélisation trafic aérien - Rangueil (Toulouse Rangueil)
Fonction / Emploi :	1 Chef de pôle
Filière / Métier :	F05_06 Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLIOT, Jean-Marc - 05-62-25-95-10
Personne remplacée :	DURAND, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chef de pôle POM (Planification, Optimisation, Modélisation)

Encadre et anime une équipe de chercheurs et développeurs en informatique, sur des problématiques ouvertes de la gestion du trafic aérien.

Facilite le transfert technologique des activités du pôle via la participation à des projets européens (SESAR) et des coopérations avec les industriels et les autres pôles de la DTI.

Soutient et participe à la mise en valeur des activités du pôle dans des colloques et conférences internationales sur les domaines de recherche ou d'application (ICRAT, ATM R&D seminar).

Favorise l'accueil et l'encadrement d'étudiants en thèse ou en mastère.

Profil - Qualification :

- Aptitude à l'encadrement, et à l'animation d'une équipe sur des problématiques techniques et scientifiques dans le domaine « Air Traffic Management »
- Chercheur confirmé, avec de bonnes connaissances dans le domaine de l'optimisation
- Titulaire d'une habilitation à diriger des recherches, ou d'un diplôme de doctorat et ayant une expérience de (co-)encadrement d'étudiants en thèse ou en mastère
- Très bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé
- Connaissance du milieu opérationnel ATM/ATC

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CEDRE-Applications RH- Chef de division
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CEDRE CEDRE/DEV/ARH Division applications ressources humaines (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de division
Filière / Métier :	F14_05 Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 BASSOT, Philippe - 01.69.84.60.01
Personne remplacée :	RAVENEL, Jean-Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

La division ARH « Applications Ressources Humaines » est chargée, au niveau national, de la maîtrise d'oeuvre des projets liées au domaine « Ressources Humaines » du schéma directeur de l'informatique de gestion.

Les principaux projets de la division sont la maintenance applicative du système de gestion de personnel NOIRH, de formation (FORMATEC) et de préparation de la paye SALSA. Les logiciels de médecine du travail, de gestion et des pensions font partie du domaine. Un des enjeux majeurs que devra relever la division est lié à la mise en conformité de NOIRH aux préconisations de l'ONP (l'Office National de la Paye) d'ici 2013-2014, qui devrait passer par une évolution lourde d'HR-ACCESS, le PGI utilisé dans le cadre du projet NOIRH. La division devra également mettre en place des solutions techniques plus maintenables et évolutives pour régir les interfaces croissantes du système avec les autres applications de gestion de la DGAC.

En relation avec le chef de département et les maîtrises d'ouvrages, le chef de division assure :

- - La planification, la coordination et le suivi du portefeuille de projets de développement et de maintenance de la division ;
- - La supervision du cadrage initial des projets de la division, et si besoin leur pilotage direct, en particulier pour externaliser une partie du patrimoine applicatif de la division développée en interne ;
- - La rédaction et/ou le contrôle des clauses technico-administratives essentielles à la bonne exécution des marchés de sous-traitance de sa division ;
- - L'élaboration de méthodes de travail pertinentes en cohérence avec celles du département et le contrôle de son application par les personnels de la division ;
- - La publication des comptes-rendus d'avancement des projets de la division et la production des indicateurs de performance liés à son activité et ses résultats ;
- Le maintien et l'amélioration des bonnes relations avec la maîtrise d'ouvrage, les sous-traitants, les équipes de développement, d'exploitation et la cellule « marché » du CEDRe ;
- - La production des demandes et prévisions budgétaires de la division ;
- La veille technologique sur les solutions Ressource humaines du marché visant à mieux répondre aux besoins actuellement non satisfaits.

Profil - Qualification :

- Méthodologie de gestion d'un portefeuille de projets informatiques
- Bonne connaissances en techniques informatiques
- Notions sur les référentiels qualité et sécurité
- Bonne maîtrise de l'achat public
- Animation et motivation d'équipes
- Aptitude à déléguer et contrôler
- Capacité de synthèse et qualité rédactionnelle
- Sens relationnel développé et goût pour le travail en équipe
- Adaptabilité
- Volonté d'acquérir les connaissances métier nécessaires (formations dédiées indispensables)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CEDRE-Applications AC- Chef de division
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CEDRE CEDRE/DEV/AAC Division applications aviation civile (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de division
Filière / Métier :	F14_05 Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 BASSOT, Philippe
Personne remplacée :	PAYN, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

La division AAC du CEDRE a pour mission d'être maître d'oeuvre pour des projets liés aux systèmes d'information de gestion de la DGAC dédiés aux métiers de la Sécurité Aéronautique et du Transport Aérien

Ses projets les plus importants sont les systèmes d'examen des navigants (OCEANE), de gestion de leurs licences et qualifications (SIGEBEL), de suivi de leurs aptitudes médicales (SICOMED), de gestion de la sûreté aéroportuaire (PERICLES) et de traitement Informatisé des titres de circulation et des habilitations (STITCH).

En relation avec le chef de département et les maîtrises d'ouvrages, le chef de division assure :

- La planification, la coordination et le suivi du portefeuille de projets de développement et de maintenance de la division ;
- La supervision du cadrage initiale des projets de la division, et si besoin leur pilotage direct (actuellement le chef de division dirige les projets stratégiques SIGEBEL et SICOMED) ;
- La rédaction et/ou le contrôle des clauses technico-administratives essentielles à la bonne exécution des marchés de sous-traitance de sa division ;
- L'élaboration de méthodes de travail pertinentes en cohérence avec celles du département et le contrôle de son application par les personnels de la division ;
- La publication des comptes-rendus d'avancement des projets de la division et la production des indicateurs de performance liés à son activité et ses résultats ;
- Le maintien et l'amélioration des bonnes relations avec la maîtrise d'ouvrage, les sous-traitants, et les équipes de développement, d'exploitation et la cellule « marché » du CEDRe ;
- La production des demandes et prévisions budgétaires de la division ;
- La veille technologique sur les technologies et solutions progiciels visant à mieux répondre aux besoins liés aux coeurs de métier de la DSAC et de la DTA.

Profil - Qualification :

- Méthodologie de gestion d'un portefeuille de projets informatiques
- Bonne connaissances en techniques informatiques
- Notions sur les référentiels qualité et sécurité
- Bonne maîtrise de l'achat public
- Animation et motivation d'équipes
- Aptitude à déléguer et contrôler
- Capacité de synthèse et qualité rédactionnelle
- Sens relationnel développé et goût pour le travail en équipe
- Adaptabilité
- Connaissance basique des métiers de la sécurité aéronautique et du transport aérien
- Motivation pour acquérir les compléments de connaissances nécessaires (formations dédiées possibles).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CEDRE-Applications AC-Chargé de projet
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CEDRE CEDRE/DEV/AAC Division applications aviation civile (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01 69 84 60 21 BASSOT, Philippe - 01 69 84 60 01
Personne remplacée :	MARLOT, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

La division AAC du CEDRE a pour mission d'être maître d'oeuvre pour des projets liés aux systèmes d'information de gestion de la DGAC dédiés aux métiers de la Sécurité Aéronautique et du Transport Aérien

Ses projets les plus importants sont les systèmes d'examen des navigants (OCEANE), de gestion de leurs licences et qualifications (SIGEBEL), de suivi de leurs aptitudes médicales (SICOMED), d'exploitation de données relatives aux mouvements d'aéronefs provenant des aéroports (STATS) et de traitement Informatisé des titres de circulation et des habilitations (STITCH).

La DSAC a entrepris de moderniser son système d'information et mène actuellement une réflexion sur la rationalisation des outils informatiques qui lui sont nécessaires.

Dans ce contexte, le Chargé de projet travaillera à la mise en oeuvre de tout ou partie des nouveaux projets identifiés. En relation avec le chef de division, le Chargé de projet :

- planifie et pilote les projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés. ;
- applique les méthodes de la division
- rédige et/ou contrôle les clauses technico-administratives essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires externes.
- Le cas échéant, conçoit et développe lui-même l'application, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage.
- veille au bon suivi des aspects contractuels des marchés passés en soutien à ses projets ;
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- assure la coordination sur ses projets avec la maîtrise d'ouvrage, les sous-traitants, les équipes d'exploitation et la cellule « marché » du CEDRE ;
- rend compte de l'avancement de ses projets,
- effectue les demandes et prévisions budgétaires relatives à ses projets.

Profil - Qualification :

- Gestion de projet
- Connaissances des processus et des langages de développement
- Connaissance en base de données relationnelles et des technologies du Web
- Notions sur les marchés de prestations intellectuelles et de fournitures de services
- Principes de gestion budgétaire
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualité rédactionnelle
- Sens Relationnel
- Motivation pour acquérir les compléments de connaissances nécessaires (formations dédiées possibles).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-CNS/S-Chef de Subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	ENAC ENAC/DE/CNS/RADAR Département CNS - Subdivision surveillance visu supervision (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F09_09 Responsable d'entités d'enseignement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORMOULS, Myriam - 05.62.17.43.32 myriam.cormouls@enac.fr BAUDRAIN, Robert - 05.62.17.42.52 robert.baudrain@enac.fr
Personne remplacée :	CORMOULS, Myriam

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

- Encadrement de la Subdivision CNS/S.
- Enseignement (formations initiales et continues en français et anglais) en Systèmes de Surveillance. Cours, travaux dirigés, travaux pratiques en surveillance et fusion de données de capteurs de surveillance.
- Encadrement de travaux pratiques sur station radar école ou radar pédagogique. Exploitation de systèmes informatiques opérationnels ou de simulation de fonctions.
- Participation à la définition du contenu pédagogique et au développement des enseignements.

Il est amené à travailler en coordination avec les centres opérationnels et la DTI pour déterminer les besoins en formation et les évolutions à apporter au contenu des formations proposées. Ce travail permettra d'effectuer des stages en formation continue sur du matériel conforme à l'existant.

Profil - Qualification :

- Goût pour les activités d'enseignement (formation à la pédagogie assurée).
- Goût pour l'encadrement et l'animation d'une équipe d'enseignants.
- Connaissance des systèmes de surveillance utilisés par la DGAC souhaitable (possibilité de formation).
- Connaissances informatiques.
- Connaissance de l'anglais écrit et parlé souhaitable pour animer des formations en anglais (possibilité de formation).
- Esprit d'initiative.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/Ouest-Radar Réseaux - Chef de Sub
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	CRNA/O C-O/TECH/RR Subdivision radar réseaux (Plougastel Daoulas)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/05/10
Renseignement complémentaire :	GUERIZEC, Gilles - 02 98 37 35 00 gilles.guerizec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARECAUX, Xavier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Gère les ressources humaines et matérielles de la subdivision au sein du service technique du CRNA/OUEST afin d'assurer la maintenance des systèmes sous sa responsabilité.

- Anime, encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer
- Est responsable de la mise en service, de la surveillance, la maintenance, le paramétrage et l'évolution des équipements pour acquérir et distribuer l'information radar, l'information horaire et l'information générale nécessaires aux activités du contrôle aérien.
- S'assure de la mise en service, la surveillance, la maintenance, le paramétrage et l'évolution des équipements pour traiter, diffuser et visualiser les informations de type vol nécessaires aux activités du contrôle aérien.
- Planifie les travaux d'installations et de mise en oeuvre de systèmes
- Contrôle l'adéquation entre la demande des exploitants et les moyens de maintenance.
- Participe à l'élaboration des spécifications techniques des équipements, des budgets de fonctionnement et d'équipement du centre.
- Participe à des groupes de travail locaux ou nationaux.
- Coordonne sa subdivision avec les autres partenaires (services centraux, subdivisions, service exploitation...).
- Participe à la permanence technique.
- Le cas échéant assure l'intérim du chef du service technique.

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service :

- il est membre des CLST,
- il effectue le suivi sécurité qualité,
- il met en oeuvre les actions préventives et correctives,
- il fait appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il gère les indicateurs sécurité qualité pertinents,
- il assure la réalisation des bilans et publications,
- il participe aux procédures de retour d'expérience,
- il met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine,
- il fait part des événements qualité dont il a connaissance,
- il respecte les procédures attachées à son domaine d'activité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA, s'assurer de la cohérence entre missions et moyens,
- Connaître les installations et les systèmes, connaître les techniques d'intervention et de maintenance, savoir définir les priorités d'intervention,
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de la CA,
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et sécurité,
- Gestion des personnels : connaître les statuts et régimes indemnitaires,
- Connaître les techniques de communication,
- Management d'équipe : savoir animer une équipe, savoir déléguer, définir les objectifs et suivre leur réalisation.

Qualités requises :

- Goût pour les activités techniques,
- Qualités d'écoute et de dialogue,
- Sens des responsabilités et capacité d'initiative face à une situation imprévue,
- Esprit d'analyse et de synthèse.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-CNS/R Assistant de Subdivision
Poste offert aux :	IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	ENAC ENAC/DE/CNS/TLRES Département CNS - Subdivision réseaux (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F09_05 Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUDRAIN, Robert - 05.62.17.42.53 robert.baudrain@enac.fr DENIS, Henri - 05.62.17.43.04 henri.denis@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Participe aux enseignements délivrés par la Subdivision sur les réseaux de données aux formations initiales et continues.

Participera à la mise en place des enseignements réseaux par e-learning.

Possibilité de participer à des formations spécifiques DSNA (REN@R).

Possibilité de délivrer des formations à l'étranger.

Dans le cadre des relations avec la DSNA/DTI, expertise sur ses domaines de compétences.

Le postulant reçoit à son arrivée, en fonction de son profil, les formations à la pédagogie et les compléments de formation technique nécessaires à l'exercice du poste.

Profil - Qualification :

- Goût et aptitude pour les activités d'enseignement. Une expérience dans le domaine serait appréciée.
- Sens de l'organisation et de la pédagogie.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Bonne connaissance des matériels utilisés par la DGAC.
- Anglais parlé (cours en anglais). Perfectionnement à l'anglais si nécessaire assuré par l'ENAC.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/Ouest-Ingénieur de Maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	CRNA/O C-O/TECH/CV Subdivision Cautra visualisation (Plougastel Daoulas)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/02/10
Renseignement complémentaire :	SABLE, Jean-Paul - 02 98 37 35 70 jean-paul.sable@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement numérique de M. Michel LE LANDAIS, nommé assistant de subdivision au 01 février 2010.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

IESSA en M.S. : Réalise des actions préventives ou correctives pour maintenir ou rétablir au niveau prévu les performances et la fiabilité des matériels.

- Assure la gestion et la maintenance des matériels de la section au sein de sa subdivision spécialisée ainsi que des opérations de maintenance programmée.
- Participe à l'instruction et à la mise en service des équipements de sa section ainsi qu'à leur configuration
- Participe à l'instruction sur les matériels de sa section
- Collabore à l'élaboration des consignes techniques
- Peut être détaché au sein de la subdivision dans le but de contribuer par son expertise aux études et opérations en cours et aux fonctions particulières du service (Instruction...)
- Participe, suivant les règles de l'alternance, à la maintenance opérationnelle.
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire ;
- Peut participer aux audits internes ;
- Fait part des événements qualité dont il a connaissance,
- Respecte les procédures attachées à son domaine d'activité
- Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.

IESSA en M.O. : Gère en temps réel les dysfonctionnements des installations pour assurer à tout moment une disponibilité opérationnelle optimale pour les besoins exploitation

- Gère, en temps réel, les dysfonctionnements des installations pour assurer à tout moment une disponibilité opérationnelle optimale pour les besoins d'exploitation,
- Se répartit entre des tâches de supervision et des tâches d'intervention,
- Participe, suivant les règles de l'alternance, à la maintenance spécialisée,
- Tient à jour le cahier de fonctionnement de la supervision pour permettre les dépannages par la MS et les études de disponibilité,
- Coordonne et déclenche les interventions,
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire ;
- Peut participer aux audits internes ;
- Fait part des événements qualité dont il a connaissance,
- Respecte les procédures attachées à son domaine d'activité
- Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Exploitation des systèmes et sécurité : connaître les installations et les systèmes, connaître les techniques d'intervention et de maintenance, savoir réaliser une solution technique adaptée, savoir définir les priorités d'intervention,
- Connaître les techniques d'intervention et de maintenance
- Analyser les situations

Qualités requises :

- Goût pour les activités techniques
- Qualités d'écoute et de dialogue

Ingénieur de maintenance en M.O. :

Techniques de base :

- Exploitation des systèmes et sécurité : connaître les installations et les systèmes, connaître les techniques d'intervention et de maintenance, savoir réaliser une solution technique adaptée, savoir définir les priorités d'intervention,
- Connaître les techniques d'intervention et de maintenance
- Analyser les situations

Qualités requises :

- Goût pour les activités techniques
- Qualités d'écoute et de dialogue

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Assistant de Subdivision
Poste offert aux :	IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/DEV Subdivision assistance au développement d'applications (Bonneuil Sur Marne)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F14_09 Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	AIRAULT, Marion - 01.49.5681.82 marion.richet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

L'agent sera affecté à Bonneuil sur Marne, à la subdivision "assistance au développement d'applications" au sein de la division des "systèmes d'information", elle-même rattachée au département "systèmes d'information et navigation aérienne" du Service Technique de l'Aviation Civile".

Tâches :

Assistance à la maîtrise d'oeuvre.  
Maintenance ou développement d'applications "web" et "SGBD".  
Rédaction de guides utilisateurs et documentations techniques  
Support et assistance auprès des utilisateurs.

Profil - Qualification :

Connaissances : outils de gestion de contenu  
Environnement LINUX  
Gestion de projet

Savoir-Faire : Langages HTML, JAVA, PHP  
SGBD MySql

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Sûreté fonctionnement Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	STAC STAC/SINA/NA/SDF Programme sûreté de fonctionnement (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SERABIAN, Stéphane - 01.49.56.83.60 stephane.serabian@aviation-civile.gouv.fr LEFOYER, Sylvain - 01.49.56.82.75

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le programme sûreté de fonctionnement est chargé d'animer au sein du STAC un pôle de compétence en Sûreté de fonctionnement appliquée, dans le domaine de l'aéronautique en général, et de la Navigation Aérienne en particulier.

Tâches :

Le titulaire du poste participera au développement de l'expertise et des activités du programme.

Activités principales : Conduite ou participation à des études relatives à la sûreté de fonctionnement appliquée, dans le domaine de l'aéronautique et plus particulièrement dans celui de l'ATM. Ces études peuvent porter notamment sur :

- des aspects méthodologiques (p.e. la définition, ou l'adaptation de méthodes d'évaluation et de maîtrise de risques)

- des aspects outils (p.e. évaluation de la pertinence d'outils existant pour une application à un domaine particulier)

- des aspects application pratique (p.e. définition d'objectifs de sécurité pour un domaine fonctionnel ou technique donné, en appliquant une méthodologie pré-définie).

En appui à cette activité d'études, participation à la veille technique et scientifique en SdF et systèmes ATM.

Conduite ou participation au suivi et à l'examen d'études de sécurité réalisées par des prestataires de services de navigation aérienne (pour le compte notamment de la DSAC), vis-à-vis des systèmes à forte composante technique. Cette activité peut être réalisée dans le cadre d'équipes nationales ou internationales (études de sécurité portant sur des systèmes de navigation aérienne trans-nationaux).

Participation à des travaux règlementaires ou normatifs.

Profil - Qualification :

Connaissances : Techniques d'analyse de sûreté de fonctionnement

Rôles et principes des systèmes techniques ATM

Règlements applicables à l'ATM en Europe en matière d'analyse de risques

Savoirs-Faire : Maîtrise correcte de l'anglais technique aéronautique (lu, écrit, parlé)

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Savoir concevoir et rédiger des rapports, analyses et synthèses à caractère technique

Expérience souhaitée : Notions sur la sûreté de fonctionnement, aptitude et goût pour l'approfondissement de ces connaissances

Connaissances générale de l'ATM et des systèmes techniques de la DSNA

La connaissance des règlements européens Ciel Unique serait un plus.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-CNS/S-Instructeur
Poste offert aux :	IESSA - Principaux ou Divisionnaires
Affectation :	ENAC ENAC/DE/CNS/RADAR Département CNS - Subdivision surveillance visu supervision (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Instructeur
Filière / Métier :	F09_05 Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUDRAIN, Robert - 05.62.17.42.53 robert.baudrain@enac.fr CORMOULS, Myriam - 05.62.17.43.32 myriam.cormouls@enac.fr
Personne remplacée :	SANCHIS, Hugues

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Communication, Navigation et Surveillance (CNS/S)

- Enseignement (formations initiales et continues en français et en anglais) dans les domaines ADS-B, ADS-C et visualisation : cours, travaux dirigés et pratiques, encadrement de projets.
- L'instructeur pourra intervenir dans les formations concernant les systèmes exploitant les données ADS et utilisant les données de surveillance en général.

Il est amené à travailler en coordination avec les centres opérationnels et la DTI pour déterminer les besoins en formation et les évolutions à apporter au contenu des formations proposées. Ce travail permettra d'effectuer des stages, en formation continue, sur du matériel conforme à l'existant opérationnel ou en développement.

Profil - Qualification :

- Goût pour les activités d'enseignement.
- Connaissances des systèmes de surveillance utilisés par la DGAC.
- Connaissances informatiques.
- Esprit d'initiative.
- Anglais (possibilité de formation si nécessaire).
- Aptitude à travailler en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-CNS/H-Instructeur
Poste offert aux :	IESSA - Principaux ou Divisionnaires
Affectation :	ENAC ENAC/DE/CNS/HYPER Département CNS - Subdivision hyper fréquences (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Instructeur
Filière / Métier :	F09_05 Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUDRAIN, Robert - 05.62.17.42.53 robert.baudrain@enac.fr HUGL, Patrick - 05.62.17.43.10 patrick.hugl@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Au sein de l'équipe de la Subdivision et après une période de formation préalable dans le domaine technique et pédagogique, l'instructeur :

- dispensera des enseignements (travaux pratiques, travaux dirigés, projets, cours) aux formations initiales et continues dans les domaines des radiocommunications, de l'électronique hautes fréquences, des transmissions numériques, de DSP (Digital Signal Processing),
- sera amené à élaborer et faire évoluer des supports d'enseignement, des contrôles de connaissances des matières enseignées ainsi que des réalisations de matériels pédagogiques,
- pourra être amené à organiser, animer et faire évoluer des stages de formation continue.

Profil - Qualification :

- Goût pour les activités d'enseignement,
- Une expérience dans le domaine de l'instruction est souhaitable,
- Sens de l'organisation et de la pédagogie,
- Connaissance souhaitable des systèmes de radiocommunications et télécommunications utilisés par la DGAC,
- Connaissance souhaitée de l'anglais (possibilité de formation si nécessaire),
- Aptitude à travailler en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-ST-DO-QST - Chef de subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/N K-N/TECH/DOQS SNA/N - Subdivision DO QST formation (Lille Lesquin)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIGNERES, Daniel - 03 20 16 18 02 daniel.ligneres@aviation-civile.gouv.fr HUERRE, Pierre-Yves - 03 20 16 49 01 pierre-yves.huerre@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Départ à la retraite A.Sauvage le 02/11/2010
Personne remplacée :	SAUVAGE, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assure le recueil et le traitement des événements sécurité

Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

S'assure de l'application des procédures d'évaluations et d'atténuation de risques

Participe à la coordination sécurité

Coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS

Etablit les programmes et plans annuels de formation, organise et assure le suivi de la formation des personnels techniques.

Profil - Qualification :

Connaissance des systèmes et matériels pris en charge par le service Technique.

Esprit d'analyse.

Sens des relations humaines.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-ST-Chef de Service
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/N K-N/TECH SNA/N - Service technique (Lille Lesquin)
Fonction / Emploi :	1 Chef service technique
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HUERRE, Pierre-Yves - 03 20 16 49 01 pierre-yves.huerre@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Retraite D.Lignères au 31/12/2010
Personne remplacée :	LIGNERES, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Anime, oriente et coordonne l'activité du SNA en matière de mise en oeuvre des moyens techniques à charge du service, de formation et de gestion des personnels dans le domaine technique.

Assure la coordination du domaine technique du SNA avec l'échelon central de la DO.

Assure la mise en oeuvre, la maintenance et le suivi de la disponibilité opérationnelle des systèmes techniques.

Veille à la mise en application des exigences issues des ESARR 2, 3 et 4 et des directives de la DSNA pour les systèmes techniques.

Assure la coordination de la mise en oeuvre et du suivi ESARR 5 dans l'ensemble du SNA.

Coordonne la mise en place de nouveaux matériels et systèmes en collaboration avec les services techniques centraux.

Définit, propose et met en oeuvre, sous l'autorité du chef du SNA, les moyens budgétaires et humains nécessaires à l'exécution de ses missions.

Assure le pilotage de processus dans le cadre de la démarche SMI.

Participe à la permanence opérationnelle de l'organisme de Lille.

Profil - Qualification :

Compétence technique et vision globale de tout l'environnement du SNA

Esprit de rigueur

Capacité d'animation, d'organisation et d'anticipation

Sens de l'écoute et des relations humaines

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-ST-Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/N LFOB/MAINL Beauvais Tille - Maintenance locale (Beauvais)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAILLY, Dominique - 03 44 11 49 20 dominique.bailly@aviation-civile.gouv.fr LIGNERES, Daniel - 03 20 16 18 02 daniel.lignerres@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BLIN, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assure le fonctionnement des moyens techniques de la maintenance locale.

Applique les procédures d'intervention sur les systèmes techniques et rédige les procès-verbaux d'intervention.

Participe à l'analyse des événements techniques significatifs.

Participe aux projets et études de nouveaux équipements.

Réalise la mise en place des systèmes et matériels nouveaux et participe aux suivis de chantiers ainsi qu'aux évolutions matérielles et logicielles.

Participe à la rédaction et à la mise à jour de la documentation technique

Profil - Qualification :

Connaissance des systèmes techniques de la maintenance et des impératifs de maintenance opérationnelle.

Connaissance des impératifs de sécurité aérienne.

Rigueur, méthode

Capacité à travailler en équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-ST-MIF-TTD Ingénieur de Maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/N K-N/TECH/MAINT SNA/N - Maintenance Ile de France (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SAID IBRAHIM, Abdou - 01 69 57 77 50 abdou.said-ibrahim@aviation-civile.gouv.fr LIGNERES, Daniel - 03 20 16 18 02 daniel.lignerres@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RIOU, Hervé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10  
Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assure le fonctionnement des moyens techniques de la section TTD

Applique les procédures d'intervention sur les systèmes techniques et rédige les procès-verbaux d'intervention.

Participe à l'analyse des événements techniques significatifs.

Participe aux projets et études de nouveaux équipements.

Réalise la mise en place de matériels nouveaux et participe aux suivis de chantiers ainsi qu'aux évolutions matérielles et logicielles.

Participe à la rédaction et à la mise à jour de la documentation technique.

Profil - Qualification :

Connaissance des systèmes techniques de la subdivision et des impératifs de maintenance opérationnelle.

Connaissance des impératifs de sécurité aérienne.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-DOQST/Form. Ingénieur Technique
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/N K-N/TECH/DOQS SNA/N - Subdivision DO QST formation (Lille Lesquin)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur technique
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SAUVAGE, André - 03 20 16 18 36 andre.sauvage@aviation-civile.gouv.fr LIGNERES, Daniel - 03 20 16 18 02 daniel.lignerres@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assure le suivi des outils de remontée d'informations techniques (INCA/Siamois) pour répondre aux exigences communes issues des ESARR 2 (dysfonctionnements techniques)

Assure le suivi des stages à travers les outils de planification (Formatec/excel)

S'assure du suivi des dossiers relatifs aux analyses de risques dans le cadre de travaux programmés pour l'ensemble du service technique (MISO)

Participe à l'élaboration du plan de formation des personnels techniques du service (planification, inscription, attestations de suivi, validation)

Profil - Qualification :

Connaître les systèmes et matériels gérés par le service technique

Avoir une vision globale de l'environnement technique du SNA

Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (ESARR, exigences communes)

Rigueur, sens de l'organisation

Capacité à travailler en équipe

Sens du contact et des relations humaines

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC- DME CNS/N Instructeur
Poste offert aux :	IESSA - Principaux ou Divisionnaires
Affectation :	ENAC ENAC/DE/CNS/RNAV Département CNS - Subdivision radionavigation (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Instructeur
Filière / Métier :	F09_05 Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUDRAIN, Robert - 05.62.17.42.53 robert.baudrain@enac.fr RIBAUT, Alain - 05.62.17.42.68 alain.ribault@enac.fr

Personne remplacée : BOSSET, Yves

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

- Enseignement du système et de la technique DME dispensé sous la forme de cours, TD, TP, aux formations initiales et aux stages de formation continue (QT et FC).
- Elaboration de l'architecture et du contenu d'un enseignement. Rédaction des supports de cours et de TP correspondants.
- Organisation et animation des stages et formations QT et FC.
- Conception et réalisation de matériels pédagogiques.
- Le postulant reçoit à son arrivée, en fonction de son profil, les formations à la pédagogie et les compléments de formation technique nécessaires à l'exercice du poste.

Profil - Qualification :

- Goût et aptitude pour les activités d'enseignement. Une expérience en ce domaine serait appréciée.
- Sens de l'organisation et de la pédagogie.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Bonne connaissance des matériels utilisés par la DGAC.
- Anglais courant (possibilités de formation si nécessaire).
- Un candidat issu de la radionavigation et ayant une bonne expérience en DME et très bonne en TTD réseaux serait particulièrement apprécié.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-CNS/N-Instructeur
Poste offert aux :	IESSA - Principaux ou Divisionnaires
Affectation :	ENAC ENAC/DE/CNS/RNAV Département CNS - Subdivision radionavigation (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Instructeur
Filière / Métier :	F09_05 Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUDRAIN, Robert - 05.62.17.42.53 robert.baudrain@enac.fr RIBAULT, Alain - 05.62.17.42.68 alain.ribault@enac.fr
Personne remplacée :	VALENCOT, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

- Enseignement du système et de la technique ILS dispensé sous la forme de cours, TD, TP, aux formations initiales et aux stages de formation continue (QT et FC).
- Elaboration de l'architecture et du contenu d'un enseignement. Rédaction des supports de cours et TP correspondants.
- Organisation et animation des stages et formations QT et FC.
- Conception et réalisation de matériels pédagogiques.
- Le postulant reçoit à son arrivée, en fonction de son profil, les formations à la pédagogie et les compléments de formation technique nécessaires à l'exercice du poste.

Profil - Qualification :

- Goût et aptitude pour les activités d'enseignement. Une expérience en ce domaine serait appréciée.
- Sens de l'organisation et de la pédagogie.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Bonne connaissance des matériels utilisés par la DGAC.
- Anglais courant (possibilités de formation si nécessaire).
- Un candidat issu de la radionavigation et ayant une bonne expérience en ILS et très bonne en TTD réseaux serait particulièrement apprécié.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC/CA/ET-Chef de la Subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/DE/CA/ET Département CA - Subdivision études (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F09_09 Responsable d'entités d'enseignement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PATACCHINI, Jean-Jacques - 05.62.17.46.00 jean-jacques.patacchini@enac.fr
Personne remplacée :	ANDRE, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chef de la Subdivision Etudes du Département Circulation Aérienne (CA/ET)

La subdivision Etudes du département Circulation Aérienne est chargée des études techniques concernant le département Circulation Aérienne de l'ENAC.

Ces études portent sur les évolutions des outils de formation pratique des contrôleurs aériens (simulateurs ATC) mais aussi sur des projets tels :

- L'interopérabilité de simulateurs,
- L'e-learning (enseignement assisté par ordinateur),
- La visualisation 3D,
- SESAR.

Le candidat aura en charge la gestion et l'animation de la subdivision, le pilotage de certaines études et assurera le suivi des projets de la subdivision.

Profil - Qualification :

Ce poste requiert :

- Une aptitude et une motivation pour le management (animation d'une équipe, gestion de projets, coordination avec les autres entités internes ENAC ou externes),
- Un sens aigu des responsabilités et de l'organisation,
- De grandes qualités relationnelles,
- Une solide connaissance et une expérience des systèmes ATC,
- De solides connaissances techniques (systèmes informatiques, visualisation 3D),
- Une expérience des systèmes de simulation serait appréciée,
- Une connaissance et un intérêt pour les grands projets européens de l'ATM.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE - Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/SE K-SE/TECH/INFOR SNA/SE - Subdivision gestion informatique (Nice Côte D'Azur)
Fonction / Emploi :	2 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BOUTEILLE, Alain - 04 93 17 20 01 alain.bouteille@aviation-civile.gouv.fr ORTEGA, Jaime - 04 93 17 22 60 jaime.ortega@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARIE, Hubert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Sous la responsabilité du chef de subdivision, assure la gestion technique des matériels, la réparation et le suivi des systèmes de son pôle d'appartenance

Fonctions techniques :

Participe à la maintenance spécialisée et à la maintenance opérationnelle, intervient sur les systèmes opérationnels en exploitation, assure le basculement normal/secours des coeurs systèmes opérationnels et en général la continuité de service des systèmes opérationnels

Participe à la mise en oeuvre des systèmes nouveaux ou des évolutions des systèmes et effectue les paramétrages des systèmes locaux et les mises à jour des logiciels

Participe à la gestion technique des équipements (y compris, éventuellement, gestion des contrats et coordination des prestataires extérieurs)

Participe à la gestion du stock de pièces de rechange et échanges standards

Participe à l'élaboration des consignes, des études de sécurité et des MISO, des FFT, etc.

Participe à l'élaboration et à la tenue à jour de la documentation opérationnelle

Veille à l'intégrité des données d'enregistrement légal

Participe à la formation des personnels dans son domaine de compétence

Participe aux GT locaux ou nationaux.

Participe au retour d'expérience et répond aux sollicitations de la subdivision QST/DO

Communique avec la supervision lorsque cela est nécessaire

Participe à la mise au point et à l'évaluation des évolutions en coopération avec la subdivision « études » du Service exploitation.

Profil - Qualification :

Spécifications locales

Les matériels et systèmes de la subdivision GI sont :

Système NAA dans son ensemble ( totalité du domaine non radar), (SIGMA, DISCUS, OMEGA, GEDEON) et les réseaux associés RISORGIMENTO, RENAR, NARCISSE.

Autres matériels de la subdivision : RAIATEA téléphone et alimentations 24V et 48V associées, RSFTA et multiplexeurs MUTANT, télécommande balisage, systèmes NAA, PRESAGE , ODIN, GASTON, RAP, CHMI, Chaîne Horaire et distribution, imprimantes de strip IER, autocommutateur et les services associés, lignes téléphoniques louées, aérodrome de Cannes ( CT 32, IER et DAISY), etc.

Tout système nouveau entrant dans le domaine de compétence de la subdivision Gestion de l'Information.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE/RAD-VISU Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/SE K-SE/TECH/RADAR SNA/SE - Subdivision radar visualisation (Nice Côte D'Azur)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BOUTEILLE, Alain - 04 93 17 20 01 alain.bouteille@aviation-civile.gouv.fr ORTEGA, Jaime - 04 93 17 22 60 jaime.ortega@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Sous la responsabilité du chef de subdivision, chaque Iessa RV assure la gestion technique des matériels, la réparation et le suivi des systèmes de son pôle d'appartenance.

Fonctions techniques :

Participe à la maintenance spécialisée et à la maintenance opérationnelle, intervient sur les systèmes opérationnels en exploitation, assure le basculement normal/secours des coeurs systèmes opérationnels et en général la continuité de service des systèmes opérationnels  
Participe à la mise en oeuvre des systèmes nouveaux ou des évolutions des systèmes et effectue les paramétrages des systèmes locaux et les mises à jour des logiciels  
Participe à la gestion technique des équipements (y compris, éventuellement, gestion des contrats et coordination des prestataires extérieurs)  
Participe à la gestion du stock de pièces de rechange et échanges standards  
Participe à l'élaboration des consignes, des études de sécurité et des MISO, des FFT, etc.  
Participe à l'élaboration et à la tenue à jour de la documentation opérationnelle  
Veille à l'intégrité des données d'enregistrement légal  
Participe à la formation des personnels dans son domaine de compétence  
Participe aux GT locaux ou nationaux.  
Participe au retour d'expérience et répond aux sollicitations de la subdivision QST/DO  
Communique avec la supervision lorsque cela est nécessaire  
Participe à la mise au point et à l'évaluation des évolutions en coopération avec la subdivision « études » du Service exploitation.

Profil - Qualification :

Les matériels et systèmes de la subdivision RV sont :

STAR radar Primaire, Mode S et onduleurs (exclus CLIM, DI et poste MTBT).  
RCMS et STS et automate de Supervision radar.  
BALISE transpondeur MODE S (2 ensembles).  
SIR Serveur d'informations RADAR (5 serveurs). CGS Supervision SIR .  
Déports informations RADAR (STAR, Cannes, Ht Montet, Mt Agel, Corse, CCI GEMS, manifestations officielles et PC Crise).  
IRMA Visualisation radar opérationnel , plate-forme de test, Cannes et Mt Agel.  
OCTAVE supervision des IRMA.  
DACOTA (3 serveurs radar).  
SPIP :DADA, MSAW, APW (2 serveurs+1 serveur de test).  
STC Supervision technique centralisée et 2 automates Nice, 1 Cannes.  
STI supervision technique informatique. 2 serveurs 2 clients.  
SIAMOIS 2 serveurs et 2 clients.  
ENERGIE 5 onduleurs Merlin-Gérin salle énergie (contrat de maintenance).  
ENERGIE réseaux (vert et jaune) BT opérationnel sans coupure en régime IT.  
SNER S enregistreur légal de communications et de données, 2 serveurs.  
SNER I (5 stations). SNER R (4 postes).  
SCANSIM visu radar.  
ELVIRA étude, instruction, test et station Radar.  
DEGREANE indicateur de vent et de pression  
Tout matériel nouveau dont la charge revient à la subdivision Radar Visualisation.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O Chef Programme Installation TECH - NDDL
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/O K-O/DIR/NDDL SNA/O - Nantes - Mission Notre Dame des Landes (Nantes Atlantique)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOAL, Pierre-Yvon - 02 28 00 25 07 pierre-yvon.moal@aviation-civile.gouv.fr KERLAN, Christian - 02 28 00 25 01 christian.kerlan@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre Dames des Landes à l'ouverture de ce dernier envisagée en 2016

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assure dans le cadre de la création du nouvel aéroport du Grand Ouest (Nantes/Notre-Dame-des-Landes) et sous l'autorité directe du chef de mission, la réalisation, le suivi et la coordination de l'ensemble des actions incombant au SNA dans le domaine des installations techniques.

Profil - Qualification :

Génériques :

- Il prépare, participe et anime les discussions relatives aux installations techniques (nouveau bloc technique et équipements de navigation, communication, surveillance) avec le service Technique du SNA Ouest.
- Il participe à l'élaboration du programme du bloc technique, au lancement de l'opération et à l'organisation des études et travaux associés.

Spécifiques :

- Il participe à la définition des équipements et à la planification de leur installation en relation avec la DO et la DTI.
- . Il suit les travaux des installations techniques (BT et équipements CNS) et participe à leur coordination avec les autres maîtres d'ouvrage du projet (concessionnaire et route).
- Il assiste le service Technique du SNA-Ouest dans le phase de mise en oeuvre du projet : élaboration du plan de formation des personnels techniques, rédaction de la documentation opérationnelle, préparation du transfert.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE - Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/CE LFLC/TECH/RNAV Clermont Ferrand Auvergne - Section radionavigation (Clermont Ferrand)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ECHEGUT, Alain - 04 73 62 72 33 alain.echegut@aviation-civile.gouv.fr BETHOULE, Jean-Christophe - 04 73 62 72 12 jean-christophe.bethoule@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Organisme de contrôle de Clermont-Ferrand  
INGENIEUR ELECTRONICIEN SPECIALSE

Est chargé des opérations de maintenance sur les installations de radionavigation / Air - sol, quantifie l'importance des dysfonctionnements, en informe le contrôle et prend les mesures correctives adéquates

Participe aux opérations d'installation de nouveaux équipements, au suivi des chantiers et aux expérimentations

Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites

Participe à la mise en oeuvre de la DO dans les domaines qui le concernent

Participe à l'instruction liée à de nouvelles installations et à la formation de nouveaux arrivants

Est chargé de la rédaction de la documentation opérationnelle et de spécialiste dans ses domaines de compétence

Profil - Qualification :

- SECURITE - QUALITE - SURETE - ENVIRONNEMENT

Etablit les fiches de travaux et les méthodes d'intervention sur systèmes opérationnels (MISO) conformément aux procédures d'évaluation et d'atténuation des risques

Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine

Procède à la notification d'évènements

Maintien ses compétences comme défini dans les textes

Participe aux commissions de sécurité de son domaine

Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

- SPECIFIQUES

Est amené à conduire les véhicules de service

Est amené à travailler en hauteur

Participe à l'astreinte opérationnelle de week-end

- TECHNIQUES DE BASE

Connaître les installations et systèmes de son ressort

Connaître les techniques d'intervention et de maintenance

Assurer une maintenance corrective et préventive

Analyser les situations et déduire les priorités

Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Qualités requises :

Savoir actualiser ses compétences

Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective

Etre rigoureux

Avoir un esprit d'analyse

Capacité d'anticipation

FORMATION D'INTEGRATION :

Connaissance des systèmes RNAV

Qualifications et habilitations pour le poste



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/RD/SAS/R-Expert Confirmé
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/RD/SAS/R Systèmes d'alerte et séparations - Ranguel (Toulouse Ranguel)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOSCOS, Jean-Marc - 05-62-25-95-18
Remarque :	Poste à profil.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert confirmé « Ingénieur d'études filets de sauvegarde & gestion des séparations (ASAS) pour le pôle Systèmes d'Alertes & Séparations» (SAS)

Description :

Dans le cadre du programme SESAR, le pôle SAS doit réaliser des études sur les modes de séparation et les filets de sauvegarde sol et bord. L'accent est particulièrement mis sur la dimension perte de séparation, évitement de collision et les interactions prévisibles entre filets de sauvegarde sol et bord. Ceci concerne la période 2009-2016.

Le pôle SAS est aussi engagé sur le concept opérationnel, la gestion des séquences, le transfert de tâches du sol vers le bord et plus précisément du contrôleur vers le pilote.

Le poste de chargé de projet/expert confirmé est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

- 1) Il participera activement aux projets européens sur les « safety nets » et sur l'ASAS et pourra représenter la DSN lors des réunions de projet.
- 2) Il assurera le support aux études Européennes dans le cadre des safety nets (TCAS et STCA) et ASAS grâce aux outils du pôle.
- 3) Il participera à la réalisation des supports de présentation des résultats et aux rapports dans le cadre de réunions d'avancement puis de dissémination des résultats des projets d'études concernés .
- 4) Il pourra être à l'initiative de propositions d'études sur certains points complémentaires aux études en cours, en fonction de l'expertise acquise.

Profil - Qualification :

Expérience professionnelle 5-10 ans

- Bonne connaissance du monde ATC et du système ATM
- Expérience de traitement de données radar souhaitable
- Goût pour l'informatique scientifique (simulations et modélisations)
- Aptitude à la rédaction de notes techniques et de rapports d'analyse de données
- Expérience dans le cadre d'un projet Européen souhaitable

Aptitudes professionnelles :

- Bonne autonomie, sens de l'organisation et de la planification
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Goût pour les relations humaines en France et à l'étranger
- Anglais indispensable écrit et parlé

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Assistant de classe A
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/RD/PPE/R Pilottage des Projets et partenariats Européens - Rangueil (Toulouse Rangueil)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de classe A
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BONNEFOUS, Yves - 05-62-25-96-36

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assistant de classe A - Support au pilotage des projets européens principalement SESAR

La cellule PPE doit apporter conseil et support aux équipes du domaine R&D mais aussi de la DTI et de la DSNA en terme de gestion administrative, financière et juridique et de valorisation des projets et partenariats européens.

A ce titre, la cellule doit gérer des bases de données et créer, au cas par cas, des interfaces pour extraire des outils existants ou à venir (omeopati) les données nécessaires au suivi technique et financier des projets européens : environ 80 projets impliquant plus de 100 personnes de la DSNA dans le cadre du programme de travail européen SESAR.

Profil - Qualification :

Sens de l'organisation et de la planification

Gestion/création de bases de données

Goût pour les contacts humains et de la communication, esprit d'équipe

Connaissance de l'anglais

Souhaitable :

Connaissance en gestion de projet

Connaissance en gestion/création de site Web

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Chef subdivision instruction études
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	CRNA/SE C-SE/TECH/INSTR Subdivision instruction et études (Aix En Provence)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BOSSY, Jean - 04.42.33.77.33 Fax. 04.42.33.78.49
Remarque :	Emploi à horaires de bureau
Personne remplacée :	ERMACORA, Yvon

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chef de la subdivision instruction études

- Anime, encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer ;
- Assure l'organisation des formations nécessaires en vue du maintien des qualifications, de l'évolution des techniques et des besoins des agents ;
- Assure les plans locaux de formation continue et statutaire des agents du service technique et participe, en liaison avec le coordonnateur formation du centre, à la programmation des formations des IESEA, TSEEAC et ouvriers du centre ;
- Peut assurer des actions de formation initiale ou continue ;
- Définit les budgets de formation nécessaires ;
- Participe au jury de QTS (qualification technique supérieure) ;
- Réalise des études et des développements informatiques locaux ;
- Participe à la permanence de commandement du service technique.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance du fonctionnement des organismes de contrôle du trafic aérien, des systèmes techniques des CRNA.
- Aptitude à la communication, au travail en équipe et au maintien de relations harmonieuses entre différents intervenants.
- Formation indispensable dans le domaine des systèmes informatiques et des stations de travail.
- Connaissance de l'anglais.
- Sens des relations humaines et de l'encadrement.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-Développement - Assistant de Subdivision
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SIA SIA/ETD/DEV Subdivision développement (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERTHELOT, Yves - 05 57 92 57 20 yves.berthelot@aviation-civile.gouv.fr DUBET, Stéphane - 05 57 92 57 81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Mission :	seconde le Chef de la Subdivision Développements dans ses fonctions
Personne remplacée :	BROSSIER, Edouard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Activités Projets :

- Participe à la mise en oeuvre de nouveaux outils informatiques pour le SIA et à des projets techniques liés aux bases de données aéronautiques
- Analyse des besoins utilisateurs
- Recherche de solutions, définition de prototypes et de maquettes
- Rédaction des cahiers des charges, recherche de prestataires, coordination avec d'autres services
- Mise en oeuvre
- Participe à des groupes de projet du SIA
- Assure une veille technologique en informatique (bases de données, développements web)

Activités internationales :

- Participe à des groupes de travail européens notamment sur les évolutions vers l'AIM : Digital NOTAM, projets SESAR et/ou FABEC sur la gestion de l'information
- Travaille en coopération sur des projets européens avec Eurocontrol et des partenaires industriels sur les activités nouvelles de l'AIM

Responsabilités en matière de sécurité / qualité / sûreté / environnement :

- Analyse les risques notamment en terme de sécurité sur les projets
- Prendre en compte les exigences des clients
- Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées
- Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration
- Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX

Profil - Qualification :

- Connaître les produits informatiques existants, l'architecture des réseaux
- Savoir gérer l'assistance aux utilisateurs
- Savoir maquetter de nouveaux produits
- Savoir analyser les besoins informatiques et préconiser des solutions
- Pratiquer l'anglais
- Connaître les méthodes de gestion des projets, savoir définir les objectifs et limites d'un projet, savoir rassembler les compétences utiles à un projet
- Esprit de rigueur et d'analyse pragmatique
- Crédibilité technique
- Capacité d'anticipation
- Capacité d'organisation
- Autonomie
- Savoir appréhender le contexte et les problèmes opérationnels
- Savoir être une force de proposition



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert Sénior
Poste offert aux :	ICNA IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DP Directeurs Programmes (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SOUCHU, Patrick - 05-62-14-58-68
Remarque :	Niveau RSI 4

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chargé de coordination SESAR aéroport

L'agent participera aux travaux de coordination des projets aéroport du programmes SESAR. Il sera aussi impliqué dans certains projets et dans la mise en place des activités de validation. Il sera également amené à participer si besoin aux activités correspondantes dans le cadre des programmes 4-Flight et FABEC.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance du contrôle aérien
- Sens de l'organisation et de la planification
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- Aptitude au travail en contexte européen
- Capacités d'écoute et de communication
- Bon niveau d'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI - Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/OI K-OI/TECH SNA/OI - Subdivision technique (Saint Denis)
Fonction / Emploi :	2 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/10/10
Renseignement complémentaire :	MOISAN, Loïc - 02 62 72 88 01 loic.moisan@aviation-civile.gouv.fr BOURRIAUX, Patrick - 02 62 72 88 60 patrick.bourriaux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MASSIAS, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Sous l'autorité du chef de la subdivision Technique du SNA-OI, il participe à la gestion et la maintenance préventive et corrective des matériels.

Participe aux installations et mises en service

Collabore à l'élaboration des consignes techniques

Profil - Qualification :

Bonne connaissance des différents domaines techniques.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI - Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/OI K-OI/TECH SNA/OI - Subdivision technique (Saint Denis)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	MOISAN, Loïc BOURRIAUX, Patrick - 02 62 72 88 60 patrick.bourriaux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	la collectivité départementale de Mayotte est un territoire relativement isolé dans un environnement multiculturel.
	La mise à disposition d'un logement de l'administration n'est pas garantie.
Personne remplacée :	DE CREUS, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Sous l'autorité du chef de la subdivision Technique du SNA-OI, il participe à la gestion et la maintenance préventive et corrective des matériels.

Participe aux installations et mises en service

Collabore à l'élaboration des consignes techniques

Profil - Qualification :

Bonne connaissance des différents domaines techniques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Assistant de subdivision
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/DEV Subdivision assistance au développement d'applications (Bonneuil Sur Marne)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F14_09 Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEFOYER, Sylvain - 01.49.56.82.75 sylvain.lefoyer@aviation-civile.gouv.fr MAZE, Daniel - 01.49.56.82.01 daniel.maze@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste localisé à TOULOUSE.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le poste est sous l'autorité du chef de la subdivision assistance au développement d'applications, au sein de la division système d'information du département systèmes d'information et navigation aérienne.

Tâches :

Mission principale :

Définition et mise en place des procédures, systèmes et logiciels nécessaires au support des activités scientifiques et techniques des départements du STAC.

Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le développement d'applications

Conception et développement d'applications spécifiques à caractère scientifique et technique

Activités principales :

- 1) Organisation et documentation de la fonction informatique scientifique et technique
- 2) Support méthodologique pour les développements scientifiques et techniques
- 3) Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets externalisés
- 4) Maîtrise d'oeuvre pour les projets réalisés en interne

Premier projet interne pour le compte de la division environnement (Toulouse)

- 1) Développement puis maintenance d'un logiciel de transposition des mesures de certification acoustique sur avions lourds
- 2) Maintenance de logiciels sous-traités (IGMP, PicaWeb)

Profil - Qualification :

Connaissances

Maîtrise des méthodes de développement informatique

Connaissances en informatique scientifique et technique

Connaissances en instrumentation, métrologie

Connaissance des environnements Labview, Windev, MySQL

Connaissance des OS LINUX et Windows

Savoir-faire :

Rigueur et méthode

Documentation des développements

Capacité de rédaction et de synthèse

Expérience souhaitée : Programmation scientifique en instrumentation ou métrologie

Déplacements fréquents à prévoir.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert senior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/ATM/SUP/M Supervision - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COUDRIER, Eric - 05-62-14-58-81
Personne remplacée :	FAVRE-FELIX, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert Senior chargé des STS du domaine CNS

Au sein de la DTI, le pôle ATM/SUP est chargé du développement, des évolutions et de la maintenance corrective des supervisions techniques d'une partie des systèmes opérationnels. Sous l'autorité du chef de pôle ATM/SUP, l'agent aura en charge la gestion des STS du domaine CNS.

A ce titre, il assurera, notamment :

- Coordination, suivi des activités liées aux STS dont il a la responsabilité
- Encadrement des activités de développement des versions : respect des processus qualité, suivi des cycles de développements
- Elaboration des budgets
- Exploitation des marchés : suivi des prestations, rédaction des commandes, ...
- Participation à la mise en place des nouveaux marchés
- Mise en oeuvre des contraintes qualité
- Mise en oeuvre des ESARR

Profil - Qualification :

- Connaissance des processus de développement informatique
- Connaissance du fonctionnement des services techniques des centres opérationnels
- Aptitude à la gestion de projet
- Expérience dans l'encadrement d'agents de la DGAC
- Connaissance de la gestion budgétaire de la DTI

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E - CAUTRA-Assistant de subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	CRNA/E C-E/TECH/CAUTR Subdivision CAUTRA (Reims)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CATOIS, Yves - 03 26 84 63 01 HARTENSTEIN, Vincent - 03 26 84 63 05
Remarque :	Poste à profil.
Personne remplacée :	INACIO, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Il seconde le Chef de subdivision CAUTRA. Il est en charge d'une partie du domaine attribué à la subdivision. Il assure l'intérim du Chef de subdivision en son absence et encadre le personnel.

Fonction technique :

Piloter le suivi du système opérationnel en liaison avec les services centraux responsables  
Piloter la mise en oeuvre des systèmes nouveaux et intégrer les évolutions

Fonction gestion du personnel:

Organiser et prévoir la charge de travail pour le domaine concerné  
Prévoir la formation opérationnelle en association avec le CFO  
Mettre à disposition les moyens nécessaires (formation, équipements)  
Déléguer et assister tactiquement

Fonction relations externes :

Informier, coordonner, conseiller (répondre aux sollicitations)  
Participer à l'élaboration de projets (CCTP, GT, GU)

Fonction coordination :

Formaliser les besoins des usagers internes et proposer des choix  
Participer à des réunions de prévision et d'intégration des besoins  
Participer à l'astreinte de commandement du service technique (fonction d'autorité définie dans l'arrêté du 8 juillet 2008)

Responsabilité en matière de Sécurité/Qualité, Sûreté/Environnement :

Met en oeuvre et adapte les procédures d'évaluation des systèmes en coordination avec la DTI et analyse les causes d'anomalies  
Met en oeuvre des actions correctives et préventives

Profil - Qualification :

Techniques de base :  
Compétence technique élargie au domaine de la subdivision  
Capacité de vision globale de tout l'environnement CRNA  
Animer une équipe  
Suivre un projet  
Notions de droit public  
Connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

Esprit de rigueur, capacité d'anticipation et d'organisation  
Sens de l'observation des signes de démotivation  
Capacité relationnelle et gestion des conflits (diplomatie, évitement des spirales polémiques)  
Capacité de pilotage dans la délégation, valorisation  
Capacité d'autorité/crédibilité  
Capacité à instaurer un climat de confiance, qualité d'écoute  
Réactivité maximale en situation opérationnelle  
Savoir rendre compte  
Capacité d'évaluation de la situation des risques



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SEAC/PF - Responsable SMQS
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SEAC/PF S-PF/DIR/SMI SEAC/PF - Système management intégré (Tahiti Faa'a)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F03_07 Chargé de programme SMQS
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REVIRON, Thierry - (689)861001 ELISE, Jean-Vivian - (689) 86 10 01
Personne remplacée :	BOURCIER, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

\*Responsable du Système de Management Intégré "sécurité-sûreté-environnement-qualité"

\*Responsable sous la responsabilité du chef de service de la mise en oeuvre et du suivi du système de management sécurité, sûreté, environnement et qualité

\*Sous l'autorité du chef du SNA : anime et coordonne la mise en oeuvre et le fonctionnement du SMI / s'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées pour ce qui concerne en particulier la gestion de la documentation / recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du SMI / organise les revues de direction du centre et en assure le secrétariat / s'assure que la fonction de suivi sécurité est assurée dans le centre / anime la coordination sécurité du centre / organise les revues de processus et les audits internes en coordination avec les services.

\*Il est le point d'entrée de tous les audits externes se déroulant dans le centre / Il gère le tableau ACAP (actions correctives/actions préventives) du centre en relation avec les services et la DSNA/DO / Il s'assure de la mise en oeuvre des résultats obtenus en revue de sécurité

Il est le correspondant privilégié des services de la DSNA/DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI / Il participe au réseau du système de management intégré de la DSNA par réception des comptes rendus et en fonction de ses déplacements en métropole / Il peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local, comme au niveau national après accord de son chef de centre / Peut être amené à assurer la permanence opérationnelle IPO.

Profil - Qualification :

Connaissances : Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance / Connaître le contexte opérationnel et humain / Connaître les techniques d'animation de réseau de correspondants.

Savoir faire : Sens des relations humaines et du travail en réseau / Aptitude à l'anticipation et à l'initiative / Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil / Capacité à motiver.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE - Chef de subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/TECH/TT SNA/SSE - Subdivision télécommunications traitement des vols (Marseille Provence)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROURE, Michel - 04 42 31 15 81 michel.roure@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Création Subdivision Télécommunication-Traitement des vols

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chef de la subdivision Télécommunication -Traitement des vols

Dans le domaine de sa subdivision :

- Encadre les personnels et coordonne le travail à effectuer,
- Organise les actions de maintenance et est responsable du bon fonctionnement des systèmes techniques en participation avec le milieu opérationnel,
- Planifie les travaux de maintenance et les mises en services des systèmes ,
- Participe au suivi sécurité et qualité du service,
- Rédige des rapports concernant les activités de sa subdivision,
- Coordonne la subdivision avec les autres partenaires (services centraux ,subdivisions techniques et circulation aérienne,.....)
- Participe à l'ébaroration des besoins budgétaires de fonctionnement et investissement du service,
- Participe à la rédaction et au suivi des contrats de maintenance,
- Peut participer à toute réunion ou groupe de travail,

Par ailleurs:

- participe au dialogue social du service,
- Assure en tant que de besoin, l'interim du service du chef de service technique,
- Participe comme RPO à la permanence opérationnelle de l'organisme Marseille

Profil - Qualification :

Bonne connaissance du fonctionnement des services du contrôle du trafic aérien et des systèmes techniques associés

Large expérience opérationnelle et technique.

Aptitude au travail en équipe ,au dialogue et à la concertation.

Sens de l'organisation et de la méthode.

Aptitude à l'encadrement

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Assistant de subdivision sub Instruction/études
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/E C-E/TECH/INSTR Subdivision instruction et études (Reims)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CATOIS, Yves - 03 26 84 63 01 AUBIER, Philippe
Personne remplacée :	LE THEO, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Il seconde le Chef de subdivision Instruction Etudes. Il est chargé d'encadrer le personnel pour la gestion des systèmes informatiques de gestion .

Tâches :

Activité essentielle : assister le chef de subdivision dans ses fonctions et le remplacer en cas d'absence

Fonction technique :

Elaborer et mettre en oeuvre un programme de maintenance

Piloter le suivi du système informatique de gestion en liaison avec les services centraux responsables

Piloter la mise en oeuvre des systèmes nouveaux et intégrer les évolutions

Piloter et mettre en oeuvre le programme d'achat pour le système informatique de gestion

Assurer si besoin le suivi de la formation

Fonction gestion du personnel

Organiser et prévoir la charge de travail. Tableau de service

Mettre à disposition les moyens nécessaires (formation, équipements)

Déléguer et assister tactiquement

Fonction relations externes

Informé, coordonner, conseiller (répondre aux sollicitations)

Participer à l'élaboration de projets (CCTP, GT, GU)

Fonction coordination

Formaliser les besoins des usagers internes et proposer des choix

Participer à des réunions de prévision et d'intégration des besoins

Assurer l'astreinte de commandement du service technique (fonction d'autorité définie dans l'arrêté du 8 juillet 2008)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT

:

Procéder à la notification d'évènements

Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Met en oeuvre des actions correctives et préventives

Appliquer et faire appliquer la politique de sécurité des systèmes d'informations, notamment en termes d'exploitation des systèmes

Analyser l'évolution des menaces et des systèmes de protection des systèmes d'information, et procéder aux modifications souhaitables, après avis des maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre concernés

Participer aux audits

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Compétence technique élargie au domaine de la subdivision

Capacité de vision globale de tout l'environnement CRNA

Animer une équipe

Suivre un projet  
Notions de droit public  
Connaissance de la langue anglaise  
Qualités requises :  
Esprit de rigueur  
Capacité d'anticipation  
Capacité d'organisation  
Sens de l'observation des signes démotivation  
Capacité relationnelle et gestion des conflits (diplomatie, évitement des spirales polémiques)  
Capacité de pilotage dans la délégation, valorisation  
Capacité d'autorité/crédibilité  
Capacité à instaurer un climat de confiance  
Réactivité maximale en situation opérationnelle  
Qualité d'écoute  
Savoir rendre compte  
Capacité d'évaluation de la situation des risques  
Maîtrise de soi, capacité à prendre du recul  
Prise de décision ciblée, rapide et adaptée aux enjeux

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Radionav-chfsub
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/TECH/RADIO SNA/SSE - Subdivision radionavigation radiocommunication (Marseille Provence)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROURE, Michel - 04 42 31 15 81 michel.roure@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CALMEJANE, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Dans le domaine de sa subdivision :

- encadre les personnels et coordonne le travail à effectuer ;
- organise les actions de maintenance et est responsable du bon fonctionnement des systèmes techniques en participation avec le milieu opérationnel ;
- planifie les travaux de maintenance et de mise en service des systèmes ;
- participe au suivi sécurité et qualité du service ;
- rédige des rapports concernant les activités de sa subdivision ;
- coordonne la subdivision avec les autres partenaires (services centraux, subdivisions techniques et circulation aérienne,...);
- participe à l'élaboration des besoins budgétaires de fonctionnement et investissement du service,
- participe à la rédaction et au suivi des contrats de maintenance,
- peut participer à toute réunion ou groupe de travail.

Par ailleurs :

- participe au dialogue social du service,
- assure en tant que de besoin, l'intérim du chef du service technique,
- participe comme RPO à la permanence opérationnelle de l'organisme de Marseille.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance du fonctionnement des services du contrôle du trafic aérien et des systèmes techniques associés.

Large expérience opérationnelle et technique.

Aptitude au travail en équipe, au dialogue et à la concertation.

Sens de l'organisation et de la méthode.

Aptitude à l'encadrement.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTi-Assistant de Classe A
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	DTI DTI/ATM/SUP/M Supervision - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de classe A
Filière / Métier :	F05_011 Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COUDRIER, Eric - 05-62-14-58-81
Personne remplacée :	DUPONT, Joël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert Confirmé chargé du suivi des STS du domaine ATM

Au sein de la DTI, le pôle ATM/SUP est chargé du développement, des évolutions et de la maintenance corrective des supervisions techniques d'une partie des systèmes opérationnels. Sous l'autorité du chef de pôle ATM/SUP, l'agent aura en charge la gestion des STS du domaine ATM : GDS, XSALGOS, STS Artas, STSN Erato, STS Datalink, future STS 4-Flight...

A ce titre, il assurera notamment :

- le suivi des évolutions des STS existantes,
- une participation aux réunions ayant un lien avec les STS dont il a la charge (réunions paquetages, réunions produits Cautra, ...),
- l'encadrement et le contrôle des activités des sous-traitants,
- une participation aux coordinations avec les sites,
- la mise en oeuvre de la stratégie qualité et sécurité de la DTI.

Profil - Qualification :

- Connaissance des processus de développement informatique
- Connaissance du fonctionnement des services techniques des centres opérationnels
- Capacités de travail en collaboration avec des industriels

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/ATM/SIM/M Plates-Formes de Simulation - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_011 Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POUECH, Alain - 05-62-14-59-93 TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05-62-14-57-19
Personne remplacée :	MALERBA, Vivien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert confirmé sur les plates-formes de simulation d'entraînement du pôle SIM

Le pôle SIM gère le simulateur ATC d'études en route / approche PEGASE, et trois simulateurs d'entraînement : ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG.

Le pôle participe également à la définition du simulateur du futur système de contrôle aérien 4-Flight.

A la prise de fonction, le titulaire sera intégré à l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant les simulateurs d'entraînement du pôle : ELECTRA, SCANSIM, SIMULOC, développés par des industriels. Il pourra intervenir sur ces trois plates-formes.

Le titulaire du poste participera à la consolidation des besoins exprimés par les utilisateurs, contribuera au cahier des charges associé aux différentes versions des simulateurs. Il participera au suivi de développement des plates-formes, à la vérification d'aptitude des produits livrés par les industriels et au suivi d'exploitation des simulateurs.

Il pourra également assurer des prestations d'expertise technique et fonctionnelle aussi bien sur les plates-formes de simulation existantes que sur les futurs simulateurs.

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser

Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études

Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants

Connaissance du milieu opérationnel

Qualités rédactionnelles

Qualités relationnelles

Anglais souhaité

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP - CDG - Chef sub CAUTRA
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/RP LFPG/TECH/RCT Paris CDG - ST - Subdivision CAUTRA (Roissy CDG)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARNOUIL, Dominique - 01 74 37 87 00 Chef du service technique
Personne remplacée :	STROPPIA, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

- Encadre et anime le personnel de la subdivision ;
- Gère le matériel de la subdivision ;
- Participe à la gestion des formations ;
- Participe aux études concernant la subdivision ;
- Suit le développement des systèmes et les installations nouvelles ;
- Participe aux jurys de Qualification Technique et Qualification Technique Supérieure ;
- Organise le travail de la subdivision ;
- Contrôle les nouveaux systèmes et les nouvelles positions de contrôle ;
- Participe à la Permanence Opérationnelle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- CAUTRA et sa périphérie
- Réseaux locaux
- Outils informatiques

Qualités requises :

- Gestion de personnel
- Animation de réunions
- Sens du travail en équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Chargé de mission
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/ATM/M Domaine Systèmes de Gestion du Trafic Aérien - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de mission
Filière / Métier :	F14_012 Responsable sécurité des systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POUECH, Alain - 05-62-14-59-55
Remarque :	Niveau RSI 4

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chargé de mission Management de la Qualité et de la Sécurité

Au sein de la DTI, le domaine ATM est en charge de l'acquisition, du développement, des évolutions et de la maintenance corrective des systèmes d'assistance automatisée à la gestion du trafic aérien, de leurs simulateurs, de leurs moyens de supervision et des outils hors ligne associés.

Sous l'autorité du chef de domaine, le candidat retenu exercera les fonctions de correspondant sécurité et de correspondant qualité du domaine.

A ce titre, il assurera, notamment :

- l'élaboration et le suivi des dispositions prises en application des règlements relatifs à la sécurité logicielle pour les logiciels ATM,
- le pilotage des activités d'assurance et de contrôle qualité des systèmes ATM,
- le pilotage de la mise en oeuvre au sein du domaine de la politique qualité de la DTI.

Profil - Qualification :

- Connaissances des règlements et des normes applicables
- Connaissance des systèmes ATM
- Connaissance des marchés publics
- Esprit d'initiative et volonté d'entreprendre
- Capacité à faire appliquer le SMQ DSNA
- Capacités d'organisation, planification, gestion de projet
- Qualités relationnelles
- Compétences dans l'animation de groupes de travail
- Anglais apprécié

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert
Poste offert aux :	IESSA - Principaux ou Divisionnaires TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/OCS/M Outils du Contrôleur et Surveillance - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert
Filière / Métier :	F05_011 Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POUECH, Alain - 05-62-14-59-93

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Au sein du domaine ATM, le pôle « Outils du contrôleur et Surveillance » fournit les prestations d'expertise dans le domaine des systèmes de visualisation de contrôle, des outils d'assistance au contrôle, des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte. Il agit également en tant que maître d'ouvrage des réalisations de produits dans ses domaines d'expertise. A ce titre, il se trouve au coeur de plusieurs programmes majeurs de la DSNA.

Au sein du pôle, le titulaire du poste sera amené à participer aux activités de maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des produits du pôle.

Il pourra également assurer des prestations d'expertise technique et fonctionnelle.

Dans un premier temps, le candidat retenu participera à la maîtrise d'ouvrage des produits traitement radar actuels STR, ARTAS et DACOTA.

Il assurera des prestations d'expertise dans le domaine du traitement des données de surveillance et participera également aux travaux d'études et de maîtrise d'ouvrage dans ce domaine pour le programme 4-Flight.

Profil - Qualification :

- Goût pour la technique
- Capacités d'organisation, planification, gestion de projet
- Qualités relationnelles
- Connaissances de base du Cautra
- Anglais apprécié

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Chef de pôle
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/ATM/OCS/M Outils du Contrôleur et Surveillance - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Chef de pôle
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POUECH, Alain - 05-62-14-59-93
Personne remplacée :	RICCI, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Au sein du domaine ATM, le pôle « Outils du contrôleur et Surveillance » est en charge des systèmes de visualisation de contrôle, des outils d'assistance au contrôle, des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte. Il agit en tant que maître d'ouvrage des réalisations de produits dans ses domaines d'expertise. A ce titre, il se trouve au coeur de plusieurs programmes majeurs de la DSNA. Le chef de pôle gère les ressources humaines du pôle : leurs tâches, leurs productions, leurs formations.

Il gère les moyens budgétaires et contractuels requis pour le bon fonctionnement du pôle.

Il contractualise les prestations du pôle attendues par les responsables de projet ou de programme « clients » du pôle.

Il contribue à la stratégie du domaine ATM et participe à l'amélioration constante de son fonctionnement au travers de la capitalisation des bonnes pratiques. Il interagit avec les chefs des autres pôles tant au sein qu'à l'extérieur du domaine ; il peut être amené à représenter la DTI au niveau européen pour les travaux de sa compétence.

Profil - Qualification :

- Compétences en management, gestion des ressources humaines, conduite de réunion
- Goût pour le travail en équipe
- Aptitudes à la gestion des compétences nécessaires au bon fonctionnement du pôle (formation des agents et traçabilité des acquis et des procédures internes)
- Compétences en organisation et planification
- Connaissance étendue des systèmes ATM
- Maîtrise des marchés publics et de la gestion financière
- Esprit d'initiative et volonté d'entreprendre
- Capacité à faire appliquer le SMQ DSNA dans son domaine d'activités
- Compétences dans le travail international et l'animation de groupes de travail
- Bonne pratique de la langue anglaise

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/OCS/M Outils du Contrôleur et Surveillance - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_011 Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POUECH, Alain - 05-62-14-59-93 REDER, Benoît - 05-62-14-59-41

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Au sein du domaine ATM, le pôle « Outils du contrôleur et Surveillance » fournit les prestations d'expertise dans le domaine des systèmes de visualisation de contrôle, des outils d'assistance au contrôle, des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte. Il agit également en tant que maître d'ouvrage des réalisations de produits dans ses domaines d'expertise. A ce titre, il se trouve au coeur de plusieurs programmes majeurs de la DSNA.

Au sein de la maîtrise d'ouvrage produit ODS, le candidat retenu pilotera les activités de validation produit, en relation avec la maîtrise d'oeuvre, les prestataires d'assistance à maîtrise d'ouvrage et les autres pôles de la DTI concernés. Il participera également aux réflexions à court terme sur l'optimisation des cycles de validation, et plus long terme sur les évolutions de la politique de validation système à l'horizon 4-Flight. De plus, le candidat assurera l'interface de support des exploitants d'ODS.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités, et à s'organiser
- Goût pour la technique
- Qualités relationnelles
- Qualités rédactionnelles
- Connaissances de base du Cautra

Une connaissance métier du contrôle aérien serait un plus.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/PSA/M Préparation, Suivi, Analyse - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_011 Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POUECH, Alain - 05-62-14-59-55 LUXEMBOURG, Isabelle - 05-62-14-50-96
Personne remplacée :	DUFIEUX, Gilbert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le pôle « Préparation, Suivi, Analyse » du domaine ATM gère les produits dédiés à l'information aéronautique, à la prévision et à la gestion du trafic, à l'archivage et à son exploitation. Ce pôle gère également les outils dits de gestion de la sécurité (outils pour la Qualité de Service et le retour d'expérience) et des systèmes d'enregistrement et de rejeu.

Au sein du pôle, le titulaire du poste sera amené à prendre en charge et à piloter totalement certaines des activités de maîtrise d'ouvrage.

Ces activités pourront porter sur l'ensemble du cycle, à savoir: consolidation et formalisation de besoins, études techniques et fonctionnelles, cadrage de version, suivi et contrôle de la réalisation industrielle, validation des fournitures, déploiement, formations, MCO, support sites, coordination avec les autres pôles de la DTI, les utilisateurs et les exploitants.

Il pourra également assurer des prestations d'expertise technique et fonctionnelle.

A la prise de fonction, le périmètre de son activité portera sur les outils relatifs à l'information aéronautique mais pourra évoluer ensuite vers les outils dits de gestion de la sécurité.

Aujourd'hui le domaine Information Aéronautique recouvre

- les outils nationaux en lien avec le système Eurocontrol EAD (European AIS Database) pour les données NOTAM, AIP et environnement,
- les outils liés au dépôt plan de vol (OLIVIA, NOTAMWEB) et aux données CA (SATIN).

Les outils dits de gestion de la sécurité, en lien avec la qualité de service et le retour d'expérience, comprennent en particulier EPOQUES, INCA, SIAMOIS.

Profil - Qualification :

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser
- Gestion de projet
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants
- Connaissance du milieu opérationnel
- Qualités rédactionnelles
- Qualités relationnelles

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-MARSEILLE-Assistant Subdivision Prog inst
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/TECH/INS SNA/SSE - Subdivision Programme Installations (Marseille Provence)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROURE, Michel - 04 42 31 15 81 michel.roure@aviation-civile.gouv.fr BLANCO, Jean-Marc - 04 42 31 14 29
Personne remplacée :	LEVEO, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Sous la responsabilité du chef de subdivision:

- Participe à la coordination des activités d'installations techniques pour l'ensemble du SNA-SSE
- Effectue des études techniques pour les nouvelles installations des aéroports du SNA-SSE (Marseille, Montpellier, Perpignan, Avignon, Béziers, Aix les Milles, Nîmes),
- Participe au suivi des marchés avec la subdivision finances du SNA-SSE,
- Ecrit des CCTP,
- Coordonne la réalisation et le suivi d'opérations d'installations techniques,
- Participe à l'élaboration du programme technique et du budget investissement des équipements,
- Participe au suivi du déroulement des travaux d'installation,
- Participe aux démarches sécurité et qualité du SNA-SSE,
- Effectue l'intérim du chef de subdivision programmations-installation-études autant que de besoin,
- Peut participer à la permanence opérationnelle (RPO) de l'organisme de Marseille.

Profil - Qualification :

Bonnes connaissances dans le domaine des installations techniques d'un aéroport

Aptitude à la rédaction de documents techniques (CCTP)

Connaissance et rigueur dans le domaine de la commande publique

Déplacements fréquents dans le périmètre du SNA-SSE

Sens de l'organisation et de la méthode

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Assistant de classe A
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/VIG/M Vol et Information Générale - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de classe A
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POUECH, Alain - 05-62-14-59-93 BAUVET, Guy - 05-62-14-56-37
Personne remplacée :	DELUCE, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le pôle « Vol et Information Générale » (VIG) est chargé de l'acquisition, du développement, de la réalisation des logiciels de traitement des plans de vols et des informations générales destinées au contrôleur (météo, état des aides à l'atterrissage, ...) ainsi que des logiciels de base et systèmes d'exploitation Linux appliqués à l'aviation civile.

Sous la responsabilité du chef de pôle, le candidat retenu sera chargé dans un premier temps de l'acquisition d'un produit industriel (logiciel + matériel) destiné à rendre le service « Information Générale » pour les grands terrains. Ce produit aura pour missions principales la réception, le traitement et la présentation sur les positions des contrôleurs des informations météorologiques et des états des moyens aéroportuaires. Les terrains concernés sont :

- les terrains parisiens de Roissy, Le Bourget, Orly - dans le cadre du programme OPERA
- les terrains de province de configuration 1 : Nice, Marseille, Toulouse, Lyon
- les sites SIV non encore équipés de fonctionnalités d'Information générale.

Le candidat retenu sera chargé de l'acquisition du produit industriel, à savoir :

- participation au recueil et à l'analyse des besoins opérationnels, à l'élaboration du cahier des charges
- élaboration du cadre contractuel d'achat et conduite de la procédure d'achat public
- mise en oeuvre du contrat : lancement, suivi de réalisation des adaptations du produit au contexte DSNA, réception du produit
- participation au déploiement sur les sites opérationnels

A l'issue de l'acquisition du produit, le candidat retenu sera chargé d'activités similaires pour d'autres produits du pôle « Vol et Information Générale ».

Profil - Qualification :

- Aptitude au travail d'équipe
- Qualités relationnelles
- Goût pour les activités de maîtrise d'ouvrage et pour les contacts avec les industriels et les utilisateurs opérationnels
- Connaissance de l'ATC et connaissance générale du CAUTRA
- Expérience en gestion de projet
- Expérience en marchés publics
- Connaissance de l'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SEAC/NC CHARGE DE MAINTENANCE LOCALE
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SEAC/NC NWWW/MAINT Nouméa La Tontouta - Maintenance technique (Nouméa La Tontouta)
Fonction / Emploi :	1 Chef de maintenance
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	NEVO, Olivier - 687 352 413
Remarque :	Logement en nécessité absolue de service sur Tontouta. Véhicule de service.
Personne remplacée :	CHIRIS, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

- anime et encadre les personnels de la maintenance
- encadre le service électrique
- gère le domaine technique de l'organisme
- organise les actions de maintenance corrective et planifie les opérations de maintenance périodique
- veille à la bonne fin des projets, études théoriques, dossiers techniques
- applique les exigences issues de ESARR
- assure l'interface de la maintenance avec les services d'exploitations de Tontouta et avec le SNA
- participe au tour de permanence opérationnelle du SNA (IOP)

Profil - Qualification :

- Solide expérience des systèmes techniques de la Navigation aérienne
- aptitude à la planification des interventions de maintenance et des chantiers d'installations nouvelles
- aptitude à l'animation d'une équipe
- aptitude à l'encadrement et aux tâches de coordination
- capacité d'écoute
- capacité d'organisation
- sens de la communication

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SEAC/NC - Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SEAC/NC NWWW/MAINT Nouméa La Tontouta - Maintenance technique (Nouméa La Tontouta)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	
Personne remplacée :	EMILIO, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

- chargé de la maintenance des installations de la plate-forme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta
- participe au tour de service de la maintenance (7 jours sur 7)

Profil - Qualification :

- Solide expérience au sein d'une maintenance opérationnelle polyvalente.
- ILS, VOR ou TTD souhaitées.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Assistant de classe A
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/CEV/M Contrôle en Vol - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de classe A
Filière / Métier :	F03_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RENOUF, Hervé - 05-62-14-55-20 LABASTE, Philippe - 05-62-14-55-95
Personne remplacée :	BEOVARDI, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le laboratoire de contrôle en vol est chargé d'assurer une disponibilité optimale de l'ensemble des moyens techniques nécessaires au contrôle en vol.

Les tâches effectuées sont :

- assurer la préparation, le réglage et la mise en ligne opérationnelle sur les avions de contrôle en vol et de recherche de brouillage en Métropole, outre-mer et à l'export,
- assurer une hot line au profit des contrôleurs en vol en mission,
- suivre l'évolution des avions de contrôle en vol et les modifications d'avionique,
- étudier les nouvelles fonctions de contrôle en vol et participer à leur validation,
- participer à la politique de maintenance des équipements,
- analyser les incidents techniques,
- assurer la veille technologique.

Profil - Qualification :

- bonnes connaissances en électronique, informatique et avionique
- méthode rigueur et organisation
- aptitude aux relations humaines et goût pour le travail en équipe
- maîtrise de l'anglais très souhaitable

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert senior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/CNS/CVL/M Communications Vocales Liaisons Données Air-Sol - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05-62-14-54-30 HEUDE GONON, Nancy - 05-62-14-54-56
Personne remplacée :	STEUNOU, Franck

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert Senior responsable de l'encadrement des activités sur les systèmes de communications vocales (VCS) gérées par le pôle

A ce titre il sera chargé de :

- d'encadrer les responsables de projets VCS,
- piloter l'interface du pôle CVL avec le pôle SCE,
- piloter les activités d'élaboration et de suivi des cadres contractuels relatifs au MCO,
- préparer les avant projets et le lancement des nouveaux projet VCS,
- participer au projet majeur N-VCS.

Profil - Qualification :

- Connaissance des systèmes opérationnels et en particulier des télécom vocale
- Maîtrise des techniques de gestion de projet
- Capacité à innover et intérêt pour les activités nouvelles
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité et goût pour les relations avec des industriels et/ou des utilisateurs DSNA

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/CNS/CDS/M Capteurs de Surveillance - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_09 Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SIMONETTI, André - 05-62-14-53-60 RIEUTORD, Olivier - 05-62-14-57-29
Personne remplacée :	DUFFOUR, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le pôle Capteurs de surveillance (CDS) a pour mission la spécification, l'acquisition, l'installation, la validation des capteurs de surveillance (radar primaire, radar secondaire, radar Mode S, système ASMGCS, ADS B), dans le cadre de programme de déploiement défini par la DSNA.

Le candidat retenu sera intégré dans l'équipe produit « radar secondaire » et « support transverse » avec pour activités principales les expertises et évaluations des données de surveillance (nationaux ou étrangers) pour leur intégration dans les systèmes ATC français, la participation aux activités du groupe national GEMINI, la participation aux groupes de travaux ou de coopération européens (SASS user group) et internationaux (AEFMP, CBCWG) du secteur.

Profil - Qualification :

- Connaissance dans domaine surveillance, télécommunications
- Autonomie et aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaires et à communiquer
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Bon niveau anglais (participation aux réunions européennes)

NB : formation en interne assurée sur produits surveillance et outils d'analyse

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Assistant de classe A
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de classe A
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PELISSIER, Philippe - 05-62-14-53-44
Personne remplacée :	TRETON, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Intégré(e) dans une équipe chargée de la gestion des fréquences utilisées au sein de l'Aviation Civile, il (elle) aura à s'occuper de :

- la gestion de fréquences de la DSNA et autres PSNA,
- le suivi des fréquences de l'affectataire AC,
- le maintien de la base de données fréquences de la DSNA,
- la gestion et le suivi des Licences d'Utilisation des fréquences,
- les relations avec l'Agence National des Fréquences, Eurocontrol, et OACI/EUR en matière de gestions des fréquences.

Profil - Qualification :

- Aptitude au travail en équipe
  - Sens des relations humaines
  - Bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques
- Une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est un atout appréciable.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert senior
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/P Mission Projets (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PARICAUD, Thierry - 05-62-14-52-23 RICCI, Stéphane - 05-62-14-50-30
Personne remplacée :	PORTE, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Au sein de la cellule planification produits de la DTI chargée de :

- assurer une vision globale des évolutions prévues du système d'assistance automatisée au contrôle ATM (CAUTRA en route et approches) et participer à la définition de la stratégie d'évolution des systèmes,
- suivre les priorités et tenter de stabiliser au maximum les demandes du client,
- donner au comité exécutif de la DTI les moyens de fixer des objectifs de sécurité, qualité et délais « réalistes » et de les respecter,
- assurer un emploi des ressources optimal,
- optimiser l'exécution globale de la production depuis la consolidation des besoins en passant par les études systèmes jusqu'aux déploiements.

Elle élabore, tient à jour et assure la cohérence du « plan de production », dont le but est de synthétiser les objectifs et les contraintes, les liens entre les différentes tâches de la production. Elle conduit, pour le compte des projets, les évolutions des systèmes automatisés au contrôle ATM.

Au sein de cette cellule l'agent retenu participera à la définition et la planification des évolutions du système ATM (approche et/ou en centraux, gestion de projets ATM) et à la coordination des acteurs DTI et DSNA .

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance du contrôle aérien, expertise systèmes ATM
- Compétence de gestion de projets
- Sens de l'organisation et de la planification
- Système de management de la qualité et de la sécurité
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- Connaissance des marchés publics et de la gestion financière
- Bon niveau d'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Ingenieur electronicien specialisé radionavigation
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/NE K-NE/TECH/RNAV SNA/NE - Subdivision radionavigation (Strasbourg Entzheim)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	15/12/10
Renseignement complémentaire :	HARTER, Jean-Georges - 03 88 59 63 18
Personne remplacée :	BRUNET, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assure le fonctionnement des moyens techniques de la subdivision

Profil - Qualification :

Connaissances des moyens techniques de sa subdivision

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE - Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/NE K-NE/TECH/BFCM SNA/NE - Maintenance Bourgogne Franche Comté (Dijon Longvic)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHAPPAZ, Joël - 03 80 65 07 50
Personne remplacée :	PIFFAUT, Davy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Assure le fonctionnement des moyens techniques de la subdivision

Profil - Qualification :

Connaissances des moyens techniques de sa subdivision

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP -Paris Orly chef du service Technique
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/RP LFPO/TECH Paris Orly - ST - Service technique (Orly Tour)
Fonction / Emploi :	1 Chef de service
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOCHANSKI, Nicolas - 01.49.75.72.91 Chef de l'Organisme Orly /Aviation Générale DESPERRIES, Daniel - 01.49.75.66.21 Chef du Service Technique Orly
Personne remplacée :	DESPERRIES, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

- Placé sous l'autorité du Chef d'organisme Orly-Aviation générale, est chargé du fonctionnement du Service Technique ;
- Anime et encadre les personnels du service ;
- Dirige et coordonne les activités techniques, de gestion, gestion des personnels, des matériels ;
- Répond aux demandes du Service Exploitation ;
- Est à l'écoute des divers besoins du service : matériel, social,...
- Participe au dialogue social ;
- Établit des demandes d'intervention et des bons de commande ;
- Etablit et gère des contrats d'entretien et des marchés de fournitures et de maintenance ;
- Participe à la mise en place d'investissements dans les domaines bâtiments, réseaux et équipements N.A ;
- Participe à la permanence opérationnelle ;
- Participe à des GT nationaux relatifs aux services techniques.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- il s'assure de la compétence et de l'attribution des autorisations d'exercice des personnels affectés sur les tâches de sécurité dans son service ;
- dans son domaine de responsabilité, il s'assure que la politique sécurité/qualité est mise en oeuvre ;
- il s'assure de la mise en oeuvre et de la performance du suivi sécurité/qualité au sein de son service ;
- il préside la Commission Locale de Sécurité de son domaine ;
- il participe aux réunions de suivi sécurité/qualité de l'organisme et à la revue de direction du SNA ;
- il s'assure de l'application au sein de son service des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques en vigueur ;
- il décide ou propose au chef d'organisme ou au chef du SNA, suivant le niveau de gravité de l'opération, la mise en service opérationnel de nouveaux systèmes, moyens ou organisations ;
- il participe ou se fait représenter aux revues de processus ;
- Il s'assure de la mise à jour du plan local de formation.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance générale des systèmes et équipements de la N.A ;
- Connaissance générale de la Circulation Aérienne ;
- Connaissance des Statuts des personnels N.A. et des personnels ADP ;
- Connaissance du fonctionnement d'un Aéroport et d'un CRNA ;
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'ADP ;
- Connaissance des mécanismes budgétaires et juridiques ;
- Connaissance de la Sécurité du travail ;
- Connaissance en Génie civil ;
- Connaissance de la réglementation des marchés publics.

Qualités requises :

- Prendre des responsabilités ;
- Capacité d'analyse, de synthèse, d'initiative, et de décision ;
- Manifester une capacité d'écoute ;
- Techniques de management ;
- Anticiper sur les risques de dysfonctionnement ;
- Avoir le sens des relations humaines ;

- Communiquer

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP Paris Orly ST Assistant Sub QST
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/RP LFPO/TECH/QST Paris Orly - ST - Subdivision DO/QS (Orly Tour)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DESPERRIES, Daniel - 01.49.75.66.21 Chef du Service Technique RODRIGUEZ, Emmanuel - 01.70.03.60.35 Chef de la subdivision QST Service Technique Orly
Personne remplacée :	NEGRE, Robert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Sous l'autorité du Chef de la subdivision

- Gère ou accompagne les projets d'évolutions de l'environnement de maintenance opérationnelle ;
- Collabore avec les autres subdivisions du centre dans tous les domaines relatifs à la qualité de service ;
- Analyse les incidents techniques ayant une incidence sur la sécurité et la qualité de service rendu ;
- Participe à l'établissement des statistiques relatives à la qualité de service ;
- Participe à l'analyse de risques lors des interventions sur les équipements de la Navigation Aérienne ;
- Participe à la permanence opérationnelle ;
- Participe à l'encadrement de la subdivision ;
- Participe pour le service technique d'Orly aux GT nationaux portants sur des aspects en lien avec l'activité de la subdivision QST.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il gère une partie de la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :

Qualités requises :

Communication :

- Diffusion de l'information ;
- Connaître les techniques de communication.

Management :

- Management d'équipe ;
- Animer une équipe ;
- Management de projet ;
- Suivre un projet.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP-Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/RP LFPO/AG/MAINT Paris Orly - AG - Entité maintenance (Toussus Noble) (Toussus Le Noble)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MICHAL, Cyrille - 01.49.75.72.74 Chef du Service Aviation Générale LE GUILLOU, Bernard - 01.39.56.51.15 Chef de la maintenance Aviation générale
Personne remplacée :	GAMMELLA, Carmine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

- Assure la maintenance spécialisée des matériels navigation aérienne.
- Participe à la maintenance opérationnelle des matériels navigation aérienne.
- Participe aux études, expérimentation, développements, et installation au sein de la maintenance.
- Représente au besoin la maintenance, dans les réunions ou groupes de travail (locaux ou nationaux).
- Participe à la formation.
- Participe au traitement de la QST, en collaboration avec le chef de maintenance, à raison de deux cycles d'environ 4 semaines par an.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance des systèmes et équipements, dans les domaines de compétence de la maintenance.
- Connaissance des rôles et influence des matériels de la section sur l'exploitation

Qualités requises :

- Qualités relationnelles pour un travail d'équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP - ORY/AG - Ingénieur Technique
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/RP LFPO/AG/EQPT Paris Orly - AG - Subdivision équipement tech (Orly Parc central)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur technique
Filière / Métier :	F05_09 Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOCHANSKI, Nicolas - 01.49.75.62.91 Chef de l'organisme Orly Aviation Générale MICHAL, Cyrille - 01.49.75.72.74 chef du service Aviation Générale

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Sous l'autorité du chef de service aviation générale :

- élabore et rédige des dossiers d'étude pour les 8 aérodromes d'aviation générale du SNA-RP,
- élabore et rédige des rapports techniques et des parties techniques des marchés,
- coordonne à son niveau et de manière autonome les opérations avec les entreprises sous traitantes, le suivi de fabrication et les recettes en usine, la préparation et le suivi des travaux d'installations,
- réalise et suit les bons de commande.

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Electronique, électrotechnique ou télécommunication ou expérience équivalente dans les domaines d'activité suivants : Emission réception VHF, chaîne radio, téléphone de sécurité, capteurs météorologiques, postes de visualisation, mobiliers spécialisés dans le contrôle aérien.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Marseille Ingénieur de Maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/TECH/TT SNA/SSE - Subdivision télécommunications traitement des vols (Marseille Provence)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	
Remarque :	Création Subdivision Télécommunication-traitements des Vols
Personne remplacée :	DAGORN, Loïc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Ingénieur de maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/SSE LFMT/TECH/RNAV Montpellier Méditerranée - Subdivision radionavigation (Montpellier Méditerranée)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	
Personne remplacée :	LERAVAT, Gabriel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE - Ingénieur Maintenance
Poste offert aux :	IESSA
Affectation :	SNA/SSE LFMT/TECH/VISU Montpellier Méditerranée - Subdivision visu télécom (Montpellier Méditerranée)
Fonction / Emploi :	1 Ingénieur maintenance
Filière / Métier :	F05_07 Chargé de maintenance opérationnelle ou spécialisée
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	
Personne remplacée :	PAYROU, Jean-Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/EOS/ESAM-Expert confirmé
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/EOS/ESAM Exigences Systèmes et Architecture ATM - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_011 Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POMERET, Jean-Marc - 01-69-57-69-25 FAISANT, Isabelle - 05-62-14-58-24

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Architecture SESAR SWIM - Modélisation des services et des données système ATM

Le pôle «Exigences Système et Architecture ATM» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de définir les exigences techniques relatives aux systèmes d'assistance automatisée à la gestion du trafic aérien, aux systèmes d'information aéronautique et contribue pour les changements des systèmes à la mise en oeuvre de la démarche sécurité de la DSNA.

Le candidat retenu contribuera à la modélisation des services ATM et des données échangées entre les systèmes dans le cadre du projet SESAR et des activités SWIM (System Wide Information Management). Il participera en particulier au projet SESAR de définition et description des services et données ATM en-route et approche puis à leur prise en compte dans le système ATM français au fil des projets de modernisation.

Les agents de ce pôle sont localisés à Toulouse.

Profil - Qualification :

- Connaissance du monde ATC et du système ATM
- Expérience des domaines de l'ingénierie système appliquée aux systèmes informatiques
- Goût des groupes internationaux
- Sens de l'organisation, de la planification
- Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion
- Pratique de l'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CEDRE-Appli DATA-Chargé de projet
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CEDRE CEDRE/DEV/AAC Division applications aviation civile (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 BASSOT, Philippe - 01.69.84.60.01

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

La division AAC du CEDRE a pour mission d'être maître d'oeuvre pour des projets liés aux systèmes d'information de gestion de la DGAC dédiés aux métiers de la Sécurité Aéronautique et du Transport Aérien

Ses projets les plus importants sont les systèmes d'examen des navigants (OCEANE), de gestion de leurs licences et qualifications (SIGEBEL), de suivi de leurs aptitudes médicales (SICOMED), d'exploitation de données relatives aux aéronefs (IMMAT, NBA) et de traitement Informatisé des titres de circulation et des habilitations (STITCH).

La DTA a identifié de nombreux cas où la conduite de ses diverses activités pourraient être optimisée par des outils logiciels adaptés. La division AAC doit relever le défi de ces besoins croissants.

Dans ce contexte, le chef de projet travaillera à la mise en oeuvre de tout ou partie des nouveaux projets identifiés. En relation avec le chef de division, le chargé de projet :

- planifie et pilote les projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés. En fonction des priorités et des demandes reçues par le CEDRE, ces projets pourront concerner les besoins d'autres maîtrises d'ouvrages que la DTA ;
- applique les méthodes de la division
- rédige et/ou contrôle les clauses technico-administratives essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires externes.
- le cas échéant, conçoit et développe lui-même l'application, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage.
- veille au bon suivi des aspects contractuels des marchés passés en soutien à ses projets ;
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- assure la coordination sur ses projets avec la maîtrise d'ouvrage, les sous-traitants, les équipes d'exploitation et la cellule « marché » du CEDRE ;
- rend compte de l'avancement de ses projets,
- effectue les demandes et prévisions budgétaires relatives à ses projets.

Profil - Qualification :

Gestion de projet

Connaissances des processus et des langages de développement

Connaissance en base de données relationnelles et des technologies du Web

Notions sur les marchés de prestations intellectuelles et de fournitures de services

Principes de gestion budgétaire

Capacité d'analyse et de synthèse

Qualité rédactionnelle

Sens Relationnel

Motivation pour acquérir les compléments de connaissances nécessaires (formations dédiées possibles).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-DEP3AP - Assistant de Subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DO DO/DEP3AP Subdivision 3AP - Systèmes parisiens (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 0169577250 damien.bellier@aviation-civile.gouv.fr URIOS, Louis - 0169577223 luis.urios@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOUDAUD, Mathieu

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le candidat retenu sera chargé, sous l'autorité du chef de subdivision et du chef de division, de définir et de faire évoluer, sur les aspects contrôle et technique, les systèmes opérationnels ATC propres au SNA/RP, dans le domaine radar et non radar et les méthodes de travail associées.

A ce titre, il définira les besoins opérationnels et pilotera les groupes utilisateurs correspondants, participera aux études de sécurité liées à l'introduction de nouvelles fonctions, participera à la définition de la formation à l'utilisation opérationnelle, participera à la planification et à la coordination de leur validation, déploiement et maintien en conditions opérationnelles. Il sera chargé d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de l'échelon central de la DO.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance dans le domaine des systèmes et outils des aéroports.

Aptitude pour l'animation de groupes de travail, la coordination, l'élaboration de rapports de définition de besoin et de synthèse.

Goût pour le travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-DEP3AR - AssSub domaine radar
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DO DO/DEP3AR Subdivision 3AR - Domaine radar (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 69 57 72 50 damien.bellier@aviation-civile.gouv.fr URIOS, Louis - 01 69 57 72 23 luis.urios@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le candidat retenu sera chargé, sous l'autorité du chef de subdivision et du chef de division, de définir et de faire évoluer, sur les aspects contrôle, les systèmes opérationnels du domaine radar des approches et aérodromes contrôlés et les méthodes de travail associées, hors systèmes propres aux aéroports parisiens.

A ce titre, il définira les besoins opérationnels et pilotera les groupes utilisateurs correspondants, participera aux études de sécurité liées à l'introduction de nouvelles fonctions, participera à la définition de la formation à l'utilisation opérationnelle, participera à la planification et à la coordination de leur validation, déploiement et maintien en conditions opérationnelles. Il sera chargé d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Participe au groupe d'experts GEMINI sur les minima de séparation radars.

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de l'échelon central de la DO.

Prestations :

Bonne connaissance dans le domaine radar des systèmes et outils des aéroports.

Aptitude pour l'animation de groupes de travail, la coordination, l'élaboration de rapports de définition de besoin et de synthèse.

Goût pour le travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-DEP3AP -Chef Sub systemes parisiens
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DO DO/DEP3AP Subdivision 3AP - Systèmes parisiens (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 0169577250 damien.bellier@aviation-civile.gouv.fr URIOS, Louis - 0169577223 luis.urios@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à profil. Poste à horaire de bureau.
Personne remplacée :	DAGUZON-CASENAVE, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le candidat retenu sera chargé, sous l'autorité chef de division, de définir et de faire évoluer, sur les aspects contrôle et technique, les systèmes opérationnels ATC propres au SNA/RP, dans le domaine radar et non radar et les méthodes de travail associées.

A ce titre, il définira les besoins opérationnels et pilotera les groupes d'utilisateurs correspondants, participera aux études de sécurité liées à l'introduction de nouvelles fonctions, participera à la définition de la formation à l'utilisation opérationnelle, participera à la planification et à la coordination de leur validation, déploiement et maintien en conditions opérationnelles. Il sera chargé d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de l'échelon central de la DO.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance dans le domaine des systèmes et outils des aéroports.

Aptitude pour l'animation de groupes de travail, la coordination, l'élaboration de rapports de définition de besoin et de synthèse.

Goût pour le travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert
Poste offert aux :	IESSA - Principaux ou Divisionnaires TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert
Filière / Métier :	F05_010 Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOUVINE, Bernard - 05-62-14-57-40
Personne remplacée :	SOLERY, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le candidat retenu sera responsable des produits de messagerie aéronautique MESANGE et CADAS  
En tant que responsable produits le titulaire du poste devra :

- assurer l'expertise technique sur les produits MESANGE et CADAS,
- suivre les contrats de MCO passés avec le fournisseur des produits,
- participer, sous l'autorité de l'expert senior chargé du MCO des systèmes, au traitement des faits techniques,
- mettre en oeuvre, sous l'autorité de l'expert senior chargé du MCO des systèmes, la politique de maintenance des produits,
- participer, sous l'autorité du chef de pôle ou de son adjoint, à la définition des politiques d'évolution des produits,
- mettre en oeuvre les politiques d'évolution des produits,
- organiser et/ou réaliser des formations produits soit pour des « clients internes DTI) soit pour les utilisateurs des produits.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des systèmes opérationnels et en particulier des télécom sol-sol
- Connaissances en informatique industrielle
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail
- Bonne connaissance des techniques de gestion de projet
- Capacité à innover et intérêt pour les activités nouvelles
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité et goût pour les relations avec des industriels et/ou des utilisateurs DSNA
- Maîtrise de l'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/EOS/D/M-Chargé de mission EOS/D/M
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/EOS/D/M Direction du Domaine EOS - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de mission
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	POMERET, Jean-Marc - 05-62-14-57-01 PREUX, François - 05-62-14-56-50
Remarque :	Ouverture dans le cadre de la contribution DSNA à SESAR

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chargé de mission auprès du Chef de domaine en charge du suivi du programme SESAR  
Le domaine EOS est chargé en particulier de la consolidation des besoins opérationnels et de la production des exigences et de l'architecture des systèmes ATM à différents horizons temporels. En ce qui concerne l'horizon SESAR, le titulaire du poste aura une double responsabilité.  
Il coordonnera les activités du domaine EOS en étroite concertation avec les chefs des pôles CEO et ESA.

Il représentera la DSNA pour le projet induit correspondant au Work Package (WP) opérationnel n°7 « Network opérations », qui couvre les aspects ATFCM-ASM - Air Traffic Flow and Capacity Management et AirSpace Management. Il contribuera à la coordination entre les divers participants DSNA, opérationnels et techniques, aux différents projets de ce WP. Il sera contributeur direct au projet 7.2 (définition du concept et validation).

S'appuyant sur les ressources dédiées au programme au sein du domaine, il organisera les échanges nécessaires avec les responsables DSNA identifiés sur les autres WP du programme SESAR (En Route, Approche, Aéroports, SWIM). Il assurera la diffusion des informations pertinentes vers les participants DSNA au WP7 et vers les pôles du domaine EOS relativement au programme SESAR. Il consolidera les contributions du domaine au programme et proposera les arbitrages nécessaires. Il sera amené à coordonner ses activités avec d'autres programmes européens, en particulier FABEC et 4-Flight.

Profil - Qualification :

Connaissance du domaine fonctionnel ATFCM et ASM et/ou connaissance métier du contrôle aérien. A ce titre, une expérience opérationnelle est souhaitée.

Capacité d'analyse et de synthèse

Aptitude à la coordination et à la communication

Capacité à affirmer et défendre des positions fermes

Expérience dans la gestion de projets à dimensions multiples

Expérience dans les relations ou réunions internationales

Qualités rédactionnelles

Anglais indispensable

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/EOS/CEOM-Expert confirmé
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_08 Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05-62-14-56-51

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Expert confirmé en charge de la consolidation Domaine de compétence TWR et Aéroport

L'agent participera aux travaux de consolidation des programmes et projets dans le domaine de compétence, et particulièrement dans le cadre du programme SESAR il participera aux projets : 6.8.4, 12.2.1, 12.3.5, 12.4.4 et assurera la coordination éventuelle avec les autres programmes DSNA de son domaine d'activité.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance du contrôle aérien
- Sens de l'organisation et de la planification
- Expérience opérationnelle souhaitée
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe
- Capacités d'écoute et de communication
- Bon niveau d'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-DEP3RC-Chef Sub cautra serveur
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DO DO/DEP3RC Subdivision 3RC - CAUTRA serveur (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 69 57 72 50 damien.bellier@aviation-civile.gouv.fr MONTET, Sébastien - 01 69 57 72 25 sebastien.montet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Personne remplacée :	BEIJARD, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le candidat retenu sera chargé, sous l'autorité du chef de division, de définir et de faire évoluer, sur les aspects contrôle, les systèmes opérationnels de gestion du trafic aérien pour le domaine en-route, tout particulièrement les outils de traitement radar et plan de vol et les méthodes de travail associées.

A ce titre, il définira les besoins opérationnels et pilotera les groupes utilisateurs correspondants, participera aux études de sécurité liées à l'introduction de nouvelles fonctions, participera à la définition de la formation à l'utilisation opérationnelle, participera à la planification et à la coordination de leur validation, déploiement et maintien en conditions opérationnelles. Il sera chargé d'assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers, notamment dans le cadre du FABEC.

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de l'échelon central de la DO.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance dans les moyens de gestion du trafic aérien pour le domaine en-route.

Aptitude pour l'animation de groupes de travail, la coordination, l'élaboration de rapports de définition de besoin et de synthèse.

Maîtrise de l'anglais

Goût pour le travail en équipe.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-DEP3- Syst. infra. prog.Chargé de mission
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	DO DO/DEP3 Département 3 - Systèmes infrastructures programmation tech (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de mission
Filière / Métier :	F05_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 69 57 72 50 damien.bellier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHRUPEK-TALBOT, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81

### Consultation Intranet

<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le candidat retenu sera chargé d'assurer la cohérence de la planification des évolutions fonctionnelles et techniques de l'ensemble des systèmes opérationnels de la navigation aérienne (en route, approche et systèmes centraux), notamment à l'égard des projets MIGRIP et 4FLIGHT ; à ce titre il co-animera le groupe de cadrage des évolutions.

Il aura également en charge :

- de participer à la planification technique de ces évolutions,
- d'assurer la coordination du département avec les autres services impliqués dans la sécurité des systèmes (DO1B, SMI),
- d'assurer la cohérence de la coordination du département pour ce qui concerne les systèmes de Gestion du Trafic aérien avec les services nationaux de la météorologie
- de participer à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus concernant DO/3.

Profil - Qualification :

Capacité de travail en équipe

Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne

Aptitude à gérer des dossiers à caractère international ou technique

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-DEP1QD doc/portails documentaires-Ass. Sub
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP1QD Subdivision 1QD - Documentation et portails documentaires (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COBO, Naïma - 01 69 57 72 40 naima.cobo@aviation-civile.gouv.fr AUGER, Philippe - 01 69 57 73 20 philippe.auger@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GSTALDER, Liliane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Il assiste son chef dans :

- La prise en charge de tous les aspects techniques liés aux outils d'analyse des services rendus et de la performance opérationnelle ainsi que ceux liés à la gestion documentaire.
- Le support technique de la subdivision 1QP pour la mise en oeuvre de bases de données locales et leurs nécessaires évolutions et/ou adaptations.
- Le recueil et la coordination des besoins de la DO et de ses unités en outils d'analyse des données opérationnelles.
- L'animation du groupe national des utilisateurs des outils statistiques afin de définir des priorités pour planifier les évolutions des systèmes nationaux ainsi que le recueil des évolutions souhaitées par l'ensemble des utilisateurs pour les systèmes et/ou terminaux de la CFMU.
- La formalisation des besoins, la participation aux spécifications fonctionnelles, à l'évaluation et à la mise en oeuvre des évolutions et/ou adaptations des outils existants avec la DTI et le cas échéant de produits nouveaux.
- La participation avec 1QP, en coordination avec le département 2 de la DO, à la formalisation des besoins nationaux concernant les outils d'analyse statistiques de la CFMU, en particulier le CIR, et sur demande de la CFMU aux tests d'évaluation des nouvelles versions,
- L'administration et l'actualisation de GEODE pour DO/EC et de l'INTRANET DO.
- Le suivi des conventions avec les compagnies aériennes pour les vols techniques.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'environnement navigation aérienne

Bonnes connaissances en micro-informatique

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA - Enquêteur Spécialisé
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	BEA BEA/TECH Département technique (Le Bourget)
Fonction / Emploi :	1 Enquêteur spécialisé
Filière / Métier :	F04_08 Enquêteur spécialisé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MENEZ, Christophe - 01 49 92 74 36 mnz@bea-fr.org
Remarque :	Poste à profil.
Personne remplacée :	PROJETTI, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Le titulaire participe aux examens, utilise l'outil de lecture des mémoires des calculateurs et le logiciel associé, décode et exploite les informations extraites.

Il participe aux travaux relatifs aux enregistreurs de vol ainsi qu'au suivi et aux évolutions des moyens du laboratoire du BEA.

Il peut faire partie de groupes de travail dans le cadre d'enquêtes du BEA en France ou à l'étranger.

Profil - Qualification :

Très bonne connaissance des systèmes électroniques et de la programmation dans ce domaine (C/C++ VHDL).

- Disponibilité
- Esprit d'équipe
- Qualités rédactionnelles
- Bon niveau en anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG-Chef de division sûreté
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/SUR Division sûreté (Fort De France)
Fonction / Emploi :	1 Chef de division
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUBOIS, Pierre - 05 96 55 60 00
Remarque :	Remplacement de M. Yves MICHELIN.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chef de division sûreté.

Tâches :

Travaille en coordination avec le Délégué Territorial.

Contacts avec préfecture, CCI, SCE, Compagnies.

Surveillance exploitants, Compagnies, A.G -

Missions régaliennes

- Aérodromes infrastructure environnement exploitation

- Sécurité SSLIA et Péril animalier

- Sûreté du transport Aérien

- Transport Aérien

- Aviation générale - Bureau des licences

- Aviation Générale - Travail Aérien - Infrastructure

- Suivi exploitant aérodrome

- Suivi document de planification aéroportuaire

- Délégation de signature du Préfet dans le domaine aéronautique

Profil - Qualification :

Connaissances :

- CHEA

- Réglementation (Sûreté, TA, CA, AG)

- FCL

Savoir-faire :

- Gestion d'équipe

- Informatique

- Anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1-Adjoint au chef de département
Poste offert aux :	ICNA IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts
Affectation :	DO DO/DEP1 Département 1 - Sécurité et performance (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Adjoint au chef de département
Filière / Métier :	F03_06 Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01.69.57.71.60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COMBY, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Adjoint au chef du département Sécurité et Performance (DO/1) :

- assiste et, en cas d'absence, remplace le chef de département pour toutes les activités du département dont la mission principale est l'organisation et la coordination des activités relatives à la sécurité, au système de management au sein de la DO, et au dimensionnement opérationnel et technique des organismes ;
- participe au dialogue social ;
- est amené à gérer des dossiers qui lui sont plus spécifiquement confiés.

Profil - Qualification :

- Aptitude au management ;
- Sens du dialogue et des relations humaines ;
- Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne ;
- Aptitude à gérer des dossiers à caractère international.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1-Chef de département
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts
Affectation :	DO DO/DEP1 Département 1 - Sécurité et performance (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de département
Filière / Métier :	F03_06 Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01.69.57.71.60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COBO, Naïma

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chef de département

Sous l'autorité du Directeur des Opérations, le titulaire assure le management du département 1 dont les principales missions sont l'organisation et la coordination des activités relatives à la sécurité, au système de management au sein de la DO, et au dimensionnement opérationnel et technique des organismes.

Dans ce cadre, le titulaire :

- manage les activités des 3 divisions du département et des personnels qui leur sont affectés (31 agents) et
- participe au dialogue social.

Profil - Qualification :

- Aptitude au management ;
- Sens du dialogue et des relations humaines ;
- Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne ;
- Aptitude à gérer des dossiers à caractère international.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-Chef de service
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts
Affectation :	SNA/O K-O/DIR SNA/O - Nantes - Direction SNA/Ouest (Nantes Atlantique)
Fonction / Emploi :	1 Chef de service
Filière / Métier :	F03_06 Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	
Personne remplacée :	KERLAN, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

Définition :

Chef du service de la navigation aérienne Ouest

Sous l'autorité du directeur des opérations de la DSNA, il est responsable et il anime, oriente et coordonne l'ensemble des activités dans la zone de responsabilité du SNA, en matière de :

- service de contrôle d'information et d'alerte au profit de la circulation aérienne générale,
- fonctionnement des installations du service et des installations rattachées.

Il définit, propose et met en oeuvre les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement).

Il veille au maintien de la capacité opérationnelle des aérodromes concernés à court, moyen, et long terme et à la maintenance des moyens techniques.

Il est responsable de la mise en oeuvre dans son organisme du système de management de la DSNA

Il est responsable de la fourniture au SIA des données et informations aéronautiques à publier.

Il anticipe ou analyse les problèmes techniques et opérationnels, définit et propose les solutions, les met en oeuvre.

Il assure le dialogue social au sein du SNA.

Il met en application au niveau local les directives de la direction des opérations.

Il est ordonnateur secondaire délégué du BACEA pour les crédits qui lui sont délégués.

Il gère les relations avec les usagers, les gestionnaires d'aéroport et tout autre intervenant extérieur et représente le SNA à l'extérieur.

Profil - Qualification :

- aptitude au management
- goût pour la négociation et les relations humaines
- bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI IESSA - Printemps 2010

ministère de l'Ecologie,  
de l'Energie,  
du Développement  
durable  
et de la mer  
en charge des Technologies  
vertes et des négociations sur le  
climat



Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH en 2 exemplaires : une copie directement transmise **par l'agent sous sa responsabilité** par télécopie ou via intranet avant la date limite de réception des candidatures, et l'exemplaire original sous couvert de la voie hiérarchique ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP - Direction - Chargé de mission
Poste offert aux :	ICNA - Divis. ou Prin. depuis au moins 9 ans (art 8) IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans
Affectation :	SNA/RP K-RP/DIR SNA/RP - Direction région parisienne (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de mission
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOUYSSSET, Patrick - 01 69 57 60 60 patrick.mouysset@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 16/04/10

Date limite de modification des candidatures : 23/04/10

### Envoi par le service :

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent :

Télécopie : 01 69 57 67 81  
**Consultation Intranet**  
<https://ave.dsna.aviation/>

**Définition :**

Le chargé de mission auprès du chef des SNA-RP : assiste le chef des SNA/RP dans le pilotage et le suivi des dossiers transverses dans les domaines technique et opérationnel en application des orientations fixées par la task-force RP ; coordonne l'action des subdivisions QS et QSE des trois organismes ; assure la fonction de RSMI des SNA/RP en coordination avec les RSMI des organismes ; est responsable, par mandat du chef des SNA-RP, de la mise en oeuvre du Plan de transition des SNA/RP.

Activités du poste : il est membre de revues de direction des SNA-RP dont il assure l'animation et le secrétariat et participe en tant que de besoin aux réunions de direction des organismes CRNA Nord, Roissy/Le Bourget et Orly/Aviation Générale ; il organise et préside les réunions de coordination des SMI des SNA-RP ; il pilote le processus m3 des SNA-RP ; il assiste le chef des SNA-RP dans le pilotage des processus m1 et m2 des SNA-RP ; il prépare et organise les revues de ces processus ; il organise et préside les réunions de coordination des QS des SNA-RP et préside les Commissions Locales de Sécurité des SNA-RP ; il assiste le chef des SNA-RP dans la mise en place de la démarche PPO au sein du service ; il suit les projets inter-organismes et propose au chef des SNA-RP une organisation de leur pilotage. Il en coordonne les études de sécurité ; il est membre de la task-force RP et en assure le secrétariat.

**Tâches :**

Il est responsable du SMI des SNA-RP ; il est responsable du pilotage du processus m3 ; il est responsable du suivi pour les SNA-RP du "Plan HN région parisienne" de la direction des opérations ; il est responsable de l'organisation des Commissions Locales de Sécurité région parisienne (CLS-RP) qu'il préside ; Il est responsable de la coordination des études de sécurité relatives aux projets inter-organismes des SNA-RP.

**Profil - Qualification :**

Compétences : Expérience solide du management (niveau 3 à 4) / Expertise dans le domaine de la navigation aérienne (niveau 4) / Expertise dans le domaine de la gestion de projet (niveau 4) / Connaissance du contexte organisationnel et humain des organismes (niveau 3) / Connaissances générales des instances et principes de négociation et dialogue social (niveau 2) / Connaissance détaillée des systèmes techniques NA (niveau 3)

Qualités requises : Sens du dialogue et des relations humaines / Capacité d'analyse et de synthèse ; capacité rédactionnelle / Capacité à gérer efficacement l'information

Formation d'intégration : Formation à l'audit / Formation aux démarches d'études de sécurité dans la navigation aérienne (DESNA/ENAC).